

# CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°123 troisième trimestre 2013

## SOMMAIRE

|                                                                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Sommaire .....                                                                                                        | 113 |
| - Daniel Pineau un huguenot de Thouars à Wijk Bij Duurstede aux Provinces-Unies<br>par Jean-Luc TULOT .....           | 114 |
| - Une famille protestante de Normandie les Feray du Havre et de Fécamp<br>par Denis VATINEL .....                     | 117 |
| - Les ascendants de Louise Weiss<br>par Myrian PROVENCE.....                                                          | 134 |
| - Correspondance de Jérémie Pictet avec André Rivet<br>par Jean-Luc TULOT .....                                       | 140 |
| - Abjurations à la Croix des Bouquets, Ile de Saint-Domingue (1695-1713)<br>par Bernadette et Philippe ROSSIGNOL..... | 167 |
| - Questions.....                                                                                                      | 168 |

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires  
Dépôt légal : septembre 2013  
Commission paritaire des publications et  
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361  
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

## DANIEL PINEAU UN HUGUENOT DE THOUARS A WIJK BIJ DUURSTED E AUX PROVINCES-UNIES

Cet article fait suite à l'étude réalisée sur l'Eglise réformée de Thouars au XVIIe siècle.

Daniel Pineau, sieur de La Trosnière, né en 1611 ou 1612, dans la religion réformée à Thouars, était un des quatre fils du médecin de la ville, Mathurin Pineau et d'Anne Loyseau, belle-sœur d'André Rivet. Par les lettres de son frère aîné, André, à leur oncle André Rivet, nous savions que Daniel avait fait une carrière militaire aux Provinces-Unies, et qu'il s'y était marié deux fois, mais rien ne faisait espérer que nous pourrions en savoir davantage sur lui.

Mais Clio, la muse de l'histoire, veillait. Les registres paroissiaux de Brion-près-Thouet, désormais numérisés et consultables sur le site des Archives départementales des Deux-Sèvres, font état de l'abjuration, le 3 octobre 1685, de Charlotte Pineau, fille de *deffuncts noble Daniel Pineau et Damoiselle Gertruide van Byeler, ses père et mère, demeurant ordinairement à La Trosnière, paroisse de Brion, natifve de la ville de Wajk, province d'Eutrecht*.

A quelle ville pouvait correspondre ce Wajk ? Interrogées, les Het Utrechts Archief ont résolu cette énigme en nous informant qu'il fallait lire Waijk et que cette appellation correspondait à la ville de Wijk-bij-Duurstede, au sud-est d'Utrecht, auprès du Lek, à la frontière de la province d'Utrecht et de la province de Gueldre.

Confirmant cette hypothèse, la recherche sur *Internet* de la combinaison des mots « Wijk-bij-Duurstede - Daniel Pineau » a fait apparaître le relevé des mariages de Wijk-bij-Duurstede, effectué en 1992 par Gerda Brouwer-Verheijen<sup>1</sup>, et la mention des deux mariages de Daniel Pineau :

---

<sup>1</sup> (G. W. BROUWER-VERHEIJEN, *Wijk bij Duurstede, Trouwen NG 1597-1799, 1807-1821*, Utrecht, 1992, p. 179).

PINEAU Daniel, équier, Sieur de La Tronière, vendrig, en Joffrou Anna La Mayre, j. d. getr. 30-10-1636 met att. in Neerlangbrouck.

PINEAU DE LA TRONIERE Jhr. Daniel, en Jkvr Geertruijdt van Bijlert, aanget. 30-1-1648, met att. 14-2-1648 naar Utrecht.

Le Het Regionaal Historisch Centrum Zuidoost Utrecht a bien voulu nous donner la signification de ces deux mentions :

*Daniel Pineau, équier, Sieur de La Tronière, cornette (vendrig), et demoiselle (juffrouw) Anna La Mayre se marièrent le 30 octobre 1636 à Nederlangbroek (Neerlangbrouck).*

*Monsieur Daniel Pineau de La Tronière et Damoiselle Geertruijdt van Bijlert, avec permission du 30 janvier 1648, se marièrent le 14 février 1648 à Utrecht.*

Les relevés des registres de Wijk-bij-Duurstede ne font pas état de la naissance d'enfant et nous ne saurons rien sur la naissance de Charlotte, ni si elle eut des frères et des sœurs.

Brion n'était pas une grosse paroisse, et il a été ensuite aisé de trouver le destin de Charlotte en France, sa signature figurant au bas de quelques actes de baptêmes d'enfants de nouveaux catholiques comme elle. Elle décéda dans la religion catholique et fut inhumée dans l'église de Brion, le 11 octobre 1710.

En résumé, l'on peut écrire que Daniel Pineau, fils cadet de Mathurin Pineau et d'Anne Loyzeau, neveu d'André Rivet, ayant peu de goût pour les lettres et la chicane, partit en 1629 pour la Hollande où il embrassa la carrière des armes. Il servait dans une compagnie du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie entretenu par la France, dont le colonel était alors Louis du Plessis, seigneur d'Ouchant. Il était cornette en 1636, et devint lieutenant en 1642.

Daniel Pineau se maria deux fois. Il épousa en premières noces, le 30 octobre 1636, Anna La Mayre à Nederlangbroek, village dépendant de la ville de Wijk-bij-Duurstede où il était en garnison. Devenu veuf, il se remaria le 14 février 1648 à Utrecht, avec Geertruijdt van Bijlert. Celle-ci avait été autorisée le 30 janvier 1648, à se marier à Utrecht par le consistoire de l'Eglise de Wijk-bij-Duurstede, ce qui fait présumer qu'elle était originaire de cette ville.

Si les relevés des registres de Wijk-bij-Duurstede ne font pas état de la naissance d'enfants, Daniel Pineau eut pourtant une fille de son second mariage, Charlotte, née en 1660. Comme c'est souvent le cas pour les protestants, son existence nous est révélée par son acte d'abjuration, le 3 octobre 1685 à Brion. Elle était alors âgée de 25 ans, demeurait ordinairement à La Trosnière en la paroisse de Brion, ses parents étant décédés. Le 13 mai 1687, Charlotte fut à Louzy, paroisse voisine de Brion, la marraine de Jeanne-Charlotte, la fille d'un nouveau catholique Isaac Delaporte, fermier de la seigneurie du Sault à Louzy. La signature de Charlotte Pineau figure également au bas de quelques actes des registres de la



paroisse de Brion. Elle resta célibataire et vécut jusqu'à sa cinquantième année. Les registres de Brion portent son acte de décès :

« L'an de grâce mil sept cent dix, l'onze d'octobre, est décédée dans la communion de l'Eglise damoiselle Charlotte Pineau, fille, dont le corps a esté enterré dans l'église [de Brion] en présence du Sieur Isaac Delaporte, [de Jeanne Bobin] sa femme et [de Louise Delaporte] sa fille et plusieurs autres personnes par moy curé soussigné.

Perrault curé de Brion ».

En dépit de cette avancée, le destin de Daniel Pineau et de ses deux épouses nous reste en partie inconnu. Celles-ci appartenaient-elles à des familles notables de Wijk-bij-Duurstede ? Où ont été baptisés leurs éventuels enfants ? Quand et où Anna La Mayre est-elle décédée ? Daniel Pineau et Geertruijdt van Bijlert sont-ils décédés aux Provinces-Unies ou en France ? Un lecteur néerlandais voudra bien, peut-être, nous apporter des compléments.

Remarquons que Wijk-bij-Duurstede était une ville de garnison, et que le relevé des mariages de cette ville, effectué par Gerda Brouwer-Verheijen, fait apparaître que nombre de soldats français s'y marièrent.

Jean Luc TULOT



**UNE FAMILLE PROTESTANTE DE NORMANDIE**  
**LES FERAY**  
**DU HAVRE ET DE FECAMP**

n.b. les enfants baptisés au prêche du Havre de 1563(début de l'Eglise réformée) à la Saint-Barthélemy (24 août 1572) ont été rebaptisés de force. Entre 1568 et 1570, ils sont baptisés obligatoirement catholiques ; ils le seront de même, entre 1585 (édit de Nemours) et 1594/1598.

- 
- Archives nationales, fonds privés : 20 AQ FERAY
  - Dates extrêmes : 1671-1858
  - Importance matérielle : 7 unités documentaires (en microfilm)
  - Lieu de conservation : Centre des archives du monde du travail
  - Modalités d'entrée : microfilmage (1953)
  - Conditions d'accès : communicable sur autorisation
  - Instruments de recherche associés : inventaire par MM. Gille et Richard
  - Notice biographique :

Pierre Feray fonde à Rouen une maison pour le commerce maritime (1776-1781). Sa veuve lui succède (1781-1793), puis son fils qui s'établit au Havre. La maison traverse encore le XIX<sup>e</sup> siècle, sous les raisons sociales Feray, d'Allens et C<sup>ie</sup>, puis d'Allens et C<sup>ie</sup>. Les Feray sont alliés aux banquiers parisiens, Mallet et aux industriels de Jouy, Oberkampf.

- 20 AQ 1 Papiers de famille (contrats, inventaires, testaments), 1671-1858
  - 20 AQ 2 Journal des maisons Pierre Feray et veuve Pierre Feray, 1776-1793
  - 20 AQ 3 Faillite de Louis Lefebvre, négociant à Elbeufs, 1773
  - 20 AQ 4 Papiers de la famille Feray pendant la Révolution, 1790-1800
  - 20 AQ 5 Correspondance de Le Grand, attaché à la maison de commerce du Havre, 1795
  - 20 AQ 6 Prêt fait par Me de Laizer à Pierre Feray, 1826-1839
  - 20 AQ 7 Comptes divers et correspondance des maisons Feray, d'Allens & Cie et d'Allens & Cie, 1847-1858
-

François Ier décide la création du port du Havre en 1517. L'amiral du Chillou en est le premier gouverneur, chargé d'organiser la ville nouvelle : "Franciscopoli", "la Ville Française de Grâce", devenue "Le Havre de Grâce", aujourd'hui "Le Havre".

Un maître maçon de Honfleur, du nom de Feray, traverse l'estuaire de la Seine pour soumissionner une partie des travaux de construction. C'est ainsi qu'il bâtit le "grand quai", origine du "Bassin du Roy" autour duquel se construit la ville. Il acquiert un terrain sur ce même quai où il installe sa demeure. La "maison Féray", plusieurs fois remaniée, va exister jusqu'aux bombardements américains de 1944. Il n'y a pas de famille havraise plus ancienne que cette famille.

Le fils du maçon, Jehan Feray, fait partie de l'élite dirigeante de la ville. C'est ainsi que lorsque le prince de Condé négocie avec la reine Elisabeth Ière d'Angleterre, un envoi de troupes et d'argent pour le soutenir lors de la première guerre civile, et que la reine exige de recevoir en garantie la ville du Havre, deux échevins du Havre, Jean LEMAIRE le procureur syndic (ancêtre du signataire de ces lignes), et Jehan FERAY échevin, accompagnent Gabriel de Montgomery à Hampton Court pour régler les conditions de la remise de la ville à un gouverneur anglais.

Un peu plus tard, après le siège et la prise de Rouen par l'armée royale, celle-ci assiège Le Havre qui finit par se rendre. Catherine de Médicis et le jeune Roi Charles IX entrent triomphalement dans la ville et prennent un certain nombre de mesures contre les huguenots.

Un édit proclame que ne pourraient s'établir et habiter au Havre à l'avenir, les huguenots qui n'y auraient pas habité avant le siège. Cette mesure sera soigneusement gardée jusqu'à la veille de la Révolution de 1789, et explique le lent dépérissement de la population huguenote du Havre aux XVIIème et XVIIIème siècles.

Par une autre décision royale, Jean Lemaire et Jean Feray sont chassés du Havre, ainsi que leur descendance à jamais. Jean Feray s'installe à Fécamp dont il devient bourgeois. Quatre générations plus tard, Jean FERAY reprend pied au Havre, en épousant en 1650, la fille d'un bourgeois du Havre, Rachel Avril, qui lui apporte le droit de bourgeoisie.

Heureux temps où il n'était pas nécessaire de doter les filles des bourgeois huguenots du Havre, puisque le seul apport du droit de bourgeoisie suffisait aux jeunes gens désireux de s'y établir. (La même mesure d'exclusion fut également appliquée à La Rochelle, après le siège de 1627-1628, et les "filles de La Rochelle" huguenotes avaient une dot inestimable, avec le droit de bourgeoisie qu'elles apportaient).

Jean FERAY acquiert l'office de contrôleur du poids le Roy, qui lui donne le droit de participer au monopole du pesage des marchandises. C'est avec ses enfants, que l'ascension et la réussite sociale de la famille se manifeste avec Jehan (1658-1704) "fameux marchand" qui devient l'agent de Colbert, et Jacob (1671-1759). Tout au long des générations, les alliances sont soigneusement choisies, comme dans toute bonne stratégie familiale qui se respecte, et l'attachement à la foi protestante est manifestée.

Pierre FERAY (1707-1781), qui sera anobli "pour services" par Louis XV en 1769, ce qui est exceptionnel s'agissant d'un protestant français, avait payé d'un long exil à Rouen, depuis 1744, son attachement à la "religion prétendue réformée", tout comme son cousin



Jacob (1700-1747), exilé et mort à Caen. Ces négociants étaient trop utiles au gouvernement, pour qu'on ne prenne pas quelques aménagements avec eux, quand il s'agissait de sévir.

---

**Jehan FERAY**, bourgeois du Havre [échevin du Havre en 1563 (?), négociateur du traité de Hampton Court], épouse en 1552, Jeanne de LAUNAY, fille d'Adrien de LAUNAY et de Denise FOUCHER, dont :

1. **François FERAY**, bourgeois du Havre, °1562, qui suit ;

**François FERAY**, bourgeois du Havre, °1562, épouse Anne DELABALLE, de Fécamp, dont :

1. ? **Judith FERAY**, épouse avant 1614, Etienne HERTEL, demeurant à Fécamp
2. ? **Jehanne FERAY**, épouse (annonces à Lintot, en septembre 1610), Guillaume NAVARE, demeurant à Fécamp
3. ? **Guillaume FERAY**, marchand drapier, bourgeois de Fécamp, qui suit ;

**Guillaume FERAY**, marchand drapier, bourgeois de Fécamp, épouse Anne DAVID, dont :

1. **Guillaume FERAY**, marchand drapier, bourgeois de Fécamp, ancien du consistoire de l'Eglise réformée de Fécamp, mort avant 1656, qui suit ;
2. **Nicolas FERAY** (?), marchand, bourgeois de Fécamp, qui suit ;
3. **Catherine FERAY** (?), épouse avant 1610, Jean BOUILLING, demeurant à Montivilliers, mort avant 1647

**Guillaume FERAY**, marchand drapier, bourgeois de Fécamp, ancien du consistoire de l'Eglise réformée de Fécamp, mort avant 1632, épouse c1590, Noémie LACAUVE, morte à Fécamp, le 1er janvier 1623, fille d'Abraham LACAUVE et de Marie LANGLOIS, dont :

1. **Gédéon FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, ancien du consistoire de l'Eglise réformée de Fécamp, °Fécamp 1591, mort à Rouen (Saint-Eloi), à l'âge de 67 ans, le 21 octobre 1659, qui suit ;
2. **Marthe FERAY**, °b Fécamp, c1600, épouse à Fécamp, le 9 juin 1620, Michel DU FOU marchand, bourgeois de Fécamp, °b Fécamp, mort 1624/1627, fils de Jacques DU FOU, marchand, bourgeois de Fécamp, et de Judith MAILLARD ; remariée à Fécamp, le 24 avril 1628, avec Pierre VIARD, marchand à Bolbec, °Bolbec vers



1592, mort avant 1664, fils aîné de Jacques VIARD, marchand à Bolbec, et de Noëlle GILLES

3. **Anne FERAY**, °b Fécamp 1605, morte au Havre à l'âge de 39 ans, veuve le 12 février 1645, épouse à Fécamp, le 4 juin 1618, Olivier LE BARBIER étaimier<sup>1</sup>, puis maître de navire au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 17 mai 1595, mort au Havre, à l'âge de 40 ans, le 3 août 1636, fils aîné de Timothée LE BARBIER, capitaine de navire au Havre, bourgeois du Havre, et de Marie de SORTEMBOSC
4. **Jeanne FERAY**, °b Fécamp 1610, morte à Bolbec, veuve, à l'âge de 65 ans, le 1er décembre 1675, épouse à Fécamp, le 31 mai 1632, Valentin PETIT, demeurant à Fécamp, puis à Bolbec
5. **Judith FERAY** °b Fécamp 19 mai 1613, morte à Saint-Antoine la Forêt, veuve, à l'âge de 64 ans, le 30 juillet 1678, épouse à Fécamp, le 31 octobre 1632, Etienne DU FOU, bourgeois de Montivilliers, °b Fécamp 20 janvier 1602, mort avant juillet 1678, fils de Jacques DU FOU, marchand, bourgeois de Fécamp, et de Judith MAILLARD
6. **Jacques FERAY**, demeurant à Fécamp, en 1643, à Montivilliers en 1646, à Bretteville en 1656, °b Fécamp 26 juillet 1616
7. **Marie FERAY**, °b Fécamp 31 mars 1619, morte à Rouen, veuve, à l'âge de 66 ans, le 31 janvier 1684, épouse à Fécamp, le 28 mai 1645, Pierre DESVAUX, demeurant à Harfleur, mort avant 1651, fils de Guérard DESVAUX ; remariée à Fécamp, le 19 février 1651, avec Abraham ALLEAUME, demeurant à Sausseuzemare, puis à Bretteville, fils de [? Charles ALLEAUME, demeurant à Goderville, et d'Anne BERTIN]
8. **Françoise FERAY**, °b Fécamp 25 mars 1621, morte à Rouen (Saint-Jean), à l'âge de 63 ans, le 9 octobre 1683, épouse à Quevilly, le 10 août 1656, Jacques ALLAIS, marchand mercier à Rouen, rue du gros Horloge (Saint-Jean), fils de Jacques ALLAIS et de Marie ORIEULT ; veuf en 1ères noces (épousée à Quevilly, le 7 septembre 1642) d'Anne RAFFY, °Rouen 1626, morte à Rouen, à l'âge de 26 ans, le 9 mai 1652, fille de François RAFFY et d'Ysabeau LE CORNU ; veuf en 2èmes noces (épousée à Quevilly, le 1er mai 1653) d'Anne CAILLOUEL °Rouen 1630, morte à Rouen, à l'âge de 24 ans, le 24 septembre 1654, fille d'Isaac CAILLOUEL et de Marie MONTIER. Lors des dragonnades, il loge trois cavaliers le 1er novembre 1685, et s'enfuit à Londres, où il fait reconnaissance, le 3 novembre 1686.

**Gédéon FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, ancien du consistoire de l'Eglise réformée de Fécamp, °Fécamp 1591, mort à Rouen (Saint-Eloi), à l'âge de 67 ans, le 21 octobre 1659, épouse Anne LACORNE, °Fécamp, morte à Fécamp en 1622/1624 ; remarié à Fécamp, le 21 juillet 1624, avec Judith DUFOU, °b Fécamp, morte à Fécamp après le 1er novembre 1676, fille de Jacques DUFOU et de Judith MAILLARD dont :

1. **Gédéon FERAY** marchand, bourgeois de Fécamp, °b Fécamp, fils aîné, qui suit ;

---

<sup>1</sup> fabricant d'étames, sorte de tissu.

2. **Anne FERAY**, °b Fécamp 24 mai 1614, mort en bas âge
3. **Marie FERAY**, °b Fécamp 2 juillet 1617, fille aînée, épouse à Fécamp, le 10 mai 1626, Jacques BREDEL, °1604, mort à Bordeaux, à l'âge de 65 ans, le 1er juillet 1669, <sup>2</sup> fils aîné de Guillaume BREDEL, demeurant à Bordeaux, le 7 juillet 1598, et de Marie DUVAL
4. **Jehan FERAY**, °b Fécamp 16 novembre 1618
5. **Judith FERAY**, °b Fécamp 6 mars 1616, morte à Montivilliers, à l'âge de 56 ans, le 28 février 1670, épouse (annonces à Quevilly le 27 juillet 1653), Jean LEVESQUE serrurier à Montivilliers, °Virville, b Lintot février 1617, fils de Samuel LEVESQUE, demeurant à Montivilliers, et d'Anne LE PERQUIER
6. **Moïse FERAY**, °b Fécamp 17 janvier 1621
7. **Etienne FERAY**, °b Fécamp 7 avril 1622
8. **Jacques FERAY**, °b Fécamp 27 avril 1625
9. **Marie FERAY**, °b Fécamp 8 novembre 1626
10. **Elisabeth FERAY**, °b Fécamp 9 avril 1628
11. **Jean FERAY**, marchand au Havre, bourgeois du Havre, contrôleur du poids le Roi (1673), °b Fécamp en juin 1629, mort au Havre, à l'âge de 50 ans, le 25 octobre 1679 qui suit ;
12. **Rachel FERAY**, °b Fécamp 8 août 1631. Elle abjure au Havre (Notre-Dame), le 22 avril 1685
13. **Nicolas FERAY**, °20 janvier 1633, b Fécamp 20 janvier 1633
14. **Jacques FERAY**, °b Fécamp 18 juin 1634
15. **Pierre FERAY**, °27 octobre 1636, b Fécamp 1er novembre 1636

**Gédéon FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, °b Fécamp, fils aîné, épouse à Fécamp, le 20 mai 1630, Rachel DUFOU, °1591, morte au Havre, veuve, à l'âge de 72 ans, le 2 janvier 1664, dont :

1. **Judith FERAY**, °b Fécamp 13 avril 1631
2. **Nicolas FERAY**, °b Fécamp 28 novembre 1632

---

<sup>2</sup> Criquetot, ER 2 juillet 1669 Jacques BREDEL +1er juillet Bordeaux, à l'âge de 65 ans. Témoins : Jacques BREDEL fils, d'Anglesqueville l'Esneval, Isaac et Jean BREDEL, d'Ecrainville et de Bordeaux



3. **Adam FERAY**, °b Fécamp 25 mars 1634
4. **Jacques FERAY**, °b Fécamp 21 octobre 1635
5. **Etienne FERAY**, °b Fécamp 21 février 1638

**Jean FERAY**, marchand au Havre, bourgeois du Havre, contrôleur du poids le Roi 1673, °b Fécamp juin 1629, mort au Havre, à l'âge de 50 ans, le 25 octobre 1679 épouse (cm 5 juin 1650) à Sanvic, le 4 septembre 1650, Rachel AVRIL, °Le Havre, 16 octobre 1628, b Sanvic 18 octobre 1628, fille de Pierre AVRIL, pilote de navire au Havre, bourgeois du Havre, et de Madeleine HERAULT dont :

1. **Noémi FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 17 octobre 1655. Elle abjure au Havre (Notre-Dame), le 27 novembre 1685
2. **Jean FERAY**, marchand au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Sanvic 12 février 1658, mort au Havre, RPR, sans postérité en octobre 1704, qui suit ;

En 1685, Jean Féray affirme, devant les échevins du Havre, que la famille de sa mère était fixée au Havre, depuis 200 ans.

3. **Marie Madeleine FERAY**, °Le Havre, b Sanvic, réfugiée en Angleterre, épouse à Londres (Artillery), le 30 mai 1691, Nicolas DU FOU, °b Fécamp 28 novembre 1666, réfugié en Angleterre, fils d'Etienne DU FOU, marchand teinturier à Fécamp (Saint-Thomas), bourgeois de Fécamp, et d'Esther CROIXMARE
4. **Benjamin FERAY**, °Le Havre, b Sanvic. Il abjure au Havre (Notre-Dame), le 27 novembre 1685 ; réfugié à Londres en 1692
5. **Judith FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 17 décembre 1651, morte au Havre, RPR, en 1721 [Inventaire après décès, Le Havre 3 février 1721], épouse à Sanvic, le 19 août 1668, Benjamin CARESME, bourgeois du Havre °Le Havre b Sanvic, 14 décembre 1642, p. Jehan Lebas, mort au Havre, à l'âge de 40 ans, le 3 avril 1682 [inventaire après décès, Le Havre 18 avril 1682], fils de Benjamin CARESME, bourgeois du Havre, et de Marie MARION
6. **Pierre FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 3 septembre 1653, mort au Havre, à l'âge de 6 ans 6 mois, le 26 mars 1660
7. **Marie FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 12 avril 1660, morte au Havre, à l'âge de 9 mois, le 15 janvier 1661
8. **Henry FERAY**, maître de navire au Havre, °Le Havre, b Sanvic 17 novembre 1661 réfugié en Angleterre, fait prisonnier par les Biscayens en 1692 ; libéré revient en Angleterre
9. **Marie FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 1er avril 1663
10. **Marie FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 27 juin 1666



11. **Rachel FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 24 août 1667

12. **Pierre FERAY**, °Le Havre, b Sanvic 7 octobre 1668

13. **Jacob FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre 18 mai 1671, b Sanvic 19 mai 1671, mort au Havre, RPR, en avril 1759, qui suit ;

**Jean FERAY**, marchand au Havre, rue des drapiers, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Sanvic 12 février 1658, mort au Havre, RPR, sans postérité, en octobre 1704, épouse à Charenton, le 24 juin 1685, Marie FALAISE, °La Trinité du Mont, b Lintot 1638, morte<sup>3</sup> au Havre (Saint-François) catholique, à l'âge de 66 ans, le 22 mars 1703, fille de Toussaint FALLAIZE, marchand à La Trinité du Mont, et d'Anne LA CAUNE ; veuve (épousée à Rouen Quevilly), d'Abraham COSSART, marchand à Dieppe, puis manufacturier en froc à Fécamp, bourgeois de Rouen, °Rouen, b Quevilly 29 janvier 1633, mort à Fécamp (noyé) en septembre 1680, fils de Pierre COSSART, marchand teinturier à Rouen (Sainte-Croix Saint-Ouen), bourgeois de Rouen, et de Marie BAUDOUIN ;

**Jacob FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre 18 mai 1671, b Sanvic 19 mai 1671, mort au Havre, RPR, en avril 1759, épouse Marie de PIMONT, °Le Havre, 20 juin 1675, b Sanvic 23 juin 1675, morte au Havre, RPR, en 1727, fille d'Abraham de PIMONT, bourgeois du Havre, et de Judith DUMONT dont :

1. **Marie Madeleine FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 6 avril 1697, morte au Havre (Notre-Dame) le 30 juillet 1703
2. **Madeleine FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 29 août 1698, ° 7 août 1703
3. **Jacob FERAY**, négociant au Havre bourgeois du Havre °Le Havre, b Notre-Dame 20 février 1700, mort en exil à Caen, le 12 avril 1747 [inventaire après décès, Le Havre 26 avril 1747]
4. **Jean FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre °Le Havre, b Notre-Dame 25 juin 1703, qui suit ;
5. **Marie FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 2 novembre 1704, épouse (cm 9 juin 1720, Me Ballin, notaire à Paris,) à la Chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris, le 10 juin 1720, Samuel VAN ROBAIS, banquier à Paris, associé en la manufacture royale de draps fins d'Abbeville, fils d'Isaac VAN ROBAIS, manufacturier à Abbeville, et d'Anne ROBELIN

---

<sup>3</sup> Marie FALAIZE, épouse de Jean Feray, décédée à l'âge de 69 ans, munie de tous les sacrements, fut inhumée dans l'église des Pères Capucins du Havre. L'acte est consigné sur le registre paroissial de Saint-François, le 22 mars 1703 ; le couvent des Capucins étant situé sur cette paroisse. Marie Falaize habitait Notre-Dame car Jean Feray était marguillier en charge de l'église Notre-Dame.

6. **Elisabeth FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 11 mars 1706, épouse (cm 16 décembre 1728, Me Potes notaire, au Châtelet de Paris et XLVIII), Salomon VAN ROBAIS, fils d'Isaac VAN ROBAIS, manufacturier à Abbeville, et d'Anne ROBELIN
7. **Pierre FERAY**, négociant à Rouen, écuyer (anobli pour services rendus en 1769), °Le Havre b Notre-Dame 1er novembre 1707, mort à Rouen, RPR, à l'âge de 74 ans, le 15 janvier 1781, qui suit ;
8. **Marie Marthe FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 15 mai 1709, morte au Havre, le 13 août 1711
9. **Daniel FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 1er décembre 1710, mort au Havre, RPR, en décembre 1787, qui suit ;
10. **Marthe FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 22 janvier 1712
11. **Thomas FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre °Le Havre, b Notre-Dame 18 septembre 1714, mort au Havre, RPR, à l'âge de 55 ans, le 8 juin 1769 [inventaire après décès, Le Havre 8 juin 1769], qui suit ;
12. **Benjamin FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 26 mai 1718, mort au Havre, RPR, à l'âge de 71 ans, le 2 mars 1786 [inventaire après décès, Le Havre 2 mars 1786], qui suit ;

**Jacob FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 20 février 1700, mort en exil<sup>4</sup> à Caen, le 12 avril 1747 [inventaire après décès, Le Havre 26 avril 1747], épouse (cm 1er octobre 1725, reconnu à Paris le 28 janvier 1726), au désert en juillet 1726, Anne MASSIEU, °Caen, b Saint-Pierre 1er octobre 1705, morte au Havre, RPR, à l'âge de 57 ans, le 13 octobre 1762,<sup>5</sup> fille de Michel MASSIEU, bourgeois de Caen, marchand et maître d'une manufacture de soie, drap et ratine à Caen, manufacturier à Caen, et d'Anne ASSELIN, dont :

1. **Jacob FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 4 janvier 1728, mort au Havre (Notre-Dame), le 2 mai 1731
2. **Michel FERAY**, °Le Havre b Notre-Dame 4 avril 1729, mort au Havre (Notre-Dame), le 2 janvier 1731
3. **Jean FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 15 mars 1730, mort à Dieppe, RPR, à l'âge de 18 ans, chez le sieur Bichot, son oncle, le 16 novembre 1748
4. **Anne Elisabeth FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 24 mars 1731, morte à Rouen, RPR, à l'âge de 22 ans, chez son oncle Pierre Féray, le 1er août 1753
5. **Marie-Anne FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 1er septembre 1732, morte, épouse de Louis Jacques DANGIRARD, banquier à Paris, administrateur de la Compagnie

<sup>4</sup> Exilé à vie, à Caen, par Louis XV, pour avoir fait passer ses deux filles en Angleterre.

<sup>5</sup> Inventaire après décès, Le Havre, 13 octobre 1762.

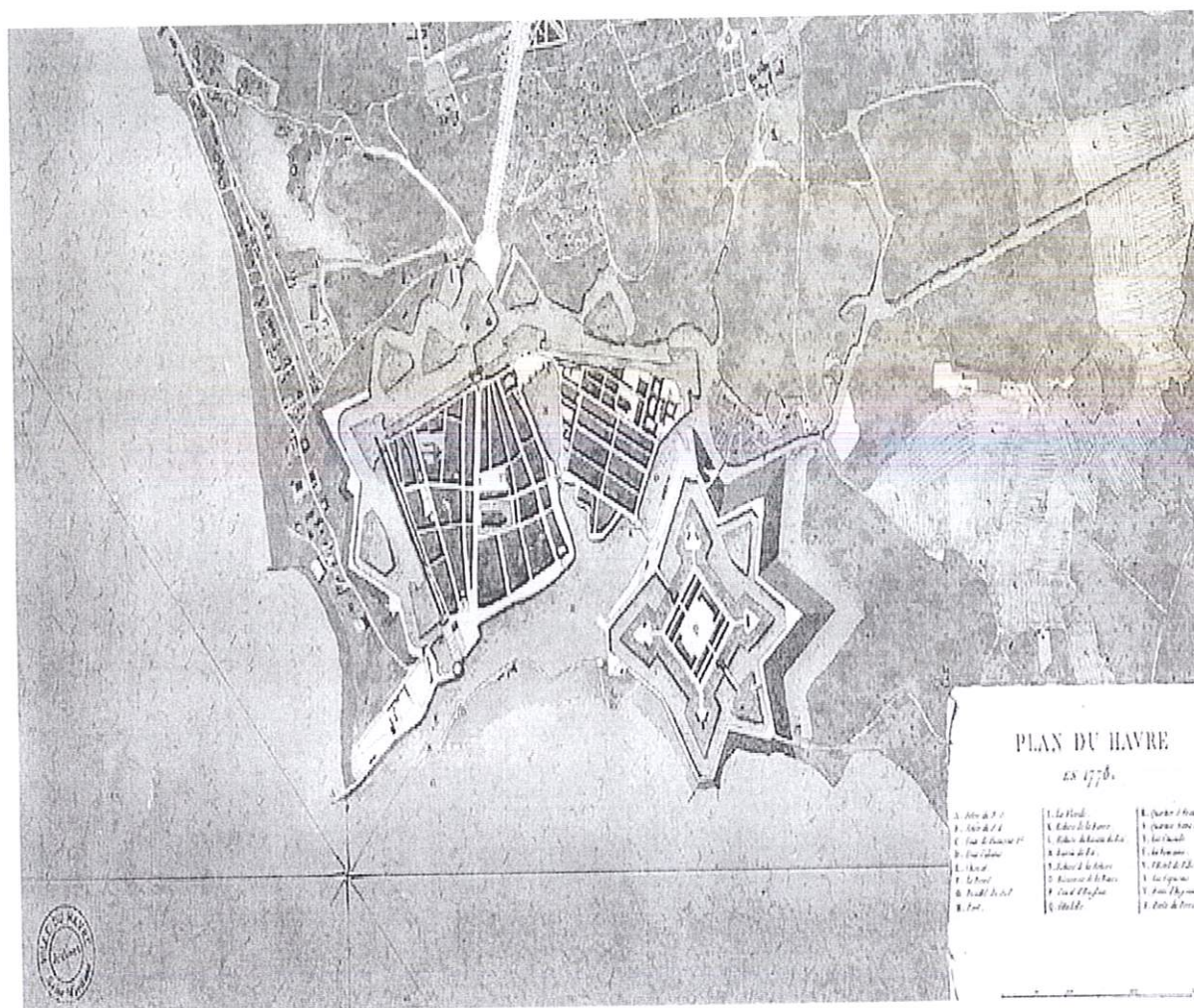


des Indes en 1785, °La Rochelle, b 1733, mort en 1810, fils d'Etienne Jacob DANGIRARD, négociant et banquier à La Rochelle, et de Marie Catherine BOUFFÉ

6. **Marthe FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 12 novembre 1733, morte à Saint-Quentin (Aisne), RPR, le 18 avril 1754, épouse Etienne Alexandre COTTIN d'Espinay marchand, négociant à Saint-Quentin
7. **Marthe Julie FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 25 janvier 1735, morte en 1803, épouse (cm 17 mai 1757) au désert, le 29 mars 1757, Louis HOUEL, \*2015 bourgeois de Caen (Saint-Pierre), °Caen, b Notre-Dame 18 mars 1716, mort à Caen, le 25 avril 1794, fils de Nicolas HOUEL, bourgeois de Caen (Saint-Pierre), et de Catherine POULAIN ; veuf de Marie Esther BONNEFOY, °1722, morte à Caen, RPR, à l'âge de 33 ans, le 23 juin 1755, fille de Jacques BONNEFOY et d'Esther LE PELLETIER du Moncel [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil au bailliage de Caen, le 30 avril 1788]
8. **Jacob Thomas FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 30 janvier 1736, mort, RPR, en février 1755
9. **Benjamin FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 20 septembre 1737, mort au Havre (Notre-Dame), le 24 juin 1740
10. **Jean-Baptiste Antoine FERAY**, négociant au Havre, écuyer (anobli en 1775 pour services rendus), °Le Havre, b Notre-Dame 8 octobre 1739, mort au château de Graveron (Eure), le 8 novembre 1811, qui suit ;

**Jean-Baptiste Antoine FERAY**, négociant au Havre écuyer (anobli en 1775 pour services rendus) °Le Havre, b Notre-Dame 8 octobre 1739, mort au château de Graveron, le 8 novembre 1811, épouse (permission du Roi à Versailles, le 30 mai 1766) à Amsterdam, le 29 juillet 1766, Marie Henriette FERAY, °Rouen, b Saint-Vincent 9 novembre 1747, morte au château de Graveron, le 12 novembre 1832, fille de Pierre FERAY, négociant à Rouen, écuyer (anobli pour services rendus 1769), et d'Henriette LEFEBVRE, dont :

1. **Henry FERAY**, mort en Angleterre, de la variole, le 6 novembre 1777
2. **Pierre FERAY**, négociant au Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 6 juillet 1769, mort à Paris, le 27 juin 1845, qui suit ;
3. **Louis FERAY**, négociant au Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 29 juin 1772, qui suit ;
4. **Julie FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 7 mai 1774
5. **N. FERAY**, (une fille), °Le Havre, b Notre-Dame 14 mai 1778
6. **N. FERAY**, (un fils), °Le Havre, b Notre-Dame octobre 1780



**Pierre FERAY**, négociant au Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 6 juillet 1769, mort à Paris, le 27 juin 1845, épouse 1805, Victoire Eulalie DELAHAYS-DESCOURS, morte avant 1832, fille, dont :

1. **Camille FERAY**, °Le Havre, épouse (temple du Havre, le 6 août 1832), au Havre, le 6 août 1832, Frédéric Paul Edouard SILBERMANN, \*5577 °Strasbourg, fils de Jean Henry SILBERMANN, demeurant à Strasbourg, et de Marie Frédérique SALTZMANN
2. **Aglaé FERAY**, °Le Havre
3. **Eulalie FERAY**, °Le Havre
4. **Caroline FERAY**, °Le Havre 25 mars 1816, morte à Versailles, le 19 juillet 1886, épouse au Havre, le 2 avril 1835, Jean Charles LABOUCHERE, °Nantes 28 avril 1805, mort à Versailles, le 22 février 1886, fils d'Antoine Marie LABOUCHERE, demeurant à Nantes, et de Catharina Meinche KNUDTZON
5. **Louis FERAY**, °Le Havre qui suit ;



**Louis Léon FERAY**, °Le Havre, propriétaire, demeurant à Gilocourt (Oise), épouse en 1847, Camille Louise DEFFANDIS, °1827, fille d'Antoine Louis DEFFANDIS, °1790, conseiller d'Etat, officier de la Légion d'honneur, dont :

1. **Paul Henri Camille FERAY**, °18 mars 1851 Paris Xe, (son aïeul Antoine Louis DEFFANDIS, conseiller d'Etat honoraire, officier de la Légion d'honneur, et Narcisse Achille de SALVANDY, membre de l'Académie française, ancien ministre, secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction publique, grand croix de l'ordre national de la Légion d'honneur, sont témoins lors de la déclaration de sa naissance à l'état civil), mort à Graveron Sémerville, le 2 septembre 1910.

Il entre le 1er novembre 1870 à l'Ecole Polytechnique. Sa fiche matricule précise son signalement physique : "cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front bas, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille de 1 m 73". Il demeure à Versailles, 88 rue Royale, chez sa mère, veuve, et propriétaire.

Affecté comme sous-lieutenant au 17e régiment d'artillerie en octobre 1872, lieutenant en 1874, il sert dans différents régiments d'artillerie. Affecté au 22e régiment d'artillerie en 1876, il est nommé capitaine en second, en avril 1878.

Il épouse à Versailles, le 4 juin 1878, Yvonne Marie Pauline de FAYET, alors domiciliée à Saint-Sébastien de Morsent (Eure).

Il passe au 16e bataillon d'artillerie de forteresse en 1883. Capitaine en 1er, le 13 juin 1884, il est affecté au 17e régiment d'artillerie, puis au 2e bataillon d'artillerie de forteresse en 1887, et à la 1ère batterie du 2e bataillon d'artillerie de forteresse, le 8 mai 1888. Son signalement physique précise lors de son arrivée au corps : "cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front bas, nez droit, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille de 1 m 73".

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 18 septembre 1890<sup>6</sup>. Dont quatre enfants : un garçon, trois filles.

**Louis FERAY**, négociant au Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 29 juin 1772, mort, époux en floréal an V (1797), de Marie Julie OBERKAMPF, °1777, morte en 1843, fille de Christian OBERKAMPF, manufacturier à Jouy-en-Josas, dont :

1. **Ernest FERAY**, °Paris Ile, 9 prairial an XII (29 mai 1804), mort en décembre 1891, polytechnicien, manufacturier à Essonne, vice-président du 4e groupe. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1836, promu officier, par décret du 27 avril 1846. De 1848 à 1871, il est membre du conseil général des manufactures, et maire d'Essonne. Sénateur ; il est promu commandeur de la Légion d'honneur, par décret du 20 octobre 1878<sup>7</sup>, qui suit ;

2. **Henry FERAY**, qui suit ;

---

<sup>6</sup> AN LH/956/21.

<sup>7</sup> AN LH/956/18

3. **Amélie FERAY**, épouse en 1819, M. de CHAMPLAIN

4. **Julie Louise FERAY**, épouse en 1821, Narcisse Achille de SALVANDY, député de la Sarthe en 1830, de l'Eure et du Gers, ministre de l'Instruction publique, membre de l'Académie Française en 1835, grand-croix de la Légion d'honneur, créé comte héréditaire (lettres patentes du 4 août 1845), °Condom (Gers) 5 juin 1795, mort au château de Graveron, le 5 décembre 1856, fils de Pierre SALVANDY de La Gravère, et de Jeanne Marie GOUDIN

**Ernest FERAY**, maire d'Essonne (1848-1871), sénateur, commandeur de la Légion d'honneur, °Paris 29 mai 1804, mort en 1891.

FERAY (Ernest), représentant à l'Assemblée nationale de 1871, membre du Sénat, né à Paris le 29 mai 1804, petit-fils d'Oberkampf, entra lui-même dans l'industrie, et établit à Essonne, près de Corbeil, une importante filature, avec une fonderie, une papeterie, etc. Maire d'Essonne depuis 1848, il mit au service des idées conservatrices l'influence considérable dont il disposait dans sa région. Elu, le 8 février 1871, le 4<sup>ème</sup> sur 11, par 25.355 voix (53.390 votants, 123.875 inscrits), représentant de Seine-et-Oise à l'Assemblée nationale, il se rallia à la forme républicaine et fonda, dès son arrivée à Bordeaux, un groupe dont firent partie la plupart des représentants appartenant à l'industrie et au haut commerce. Cette réunion, qui prit le nom de son fondateur (groupe Féray), avait au début adopté pour programme "la reconstitution du pays par des institutions libérales et sous la forme républicaine actuelle, la constitution définitive à donner à la France étant réservée". M. Feray appuya, en conséquence, la politique de Thiers, et, après avoir voté avec la majorité -pour la paix-, pour les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, il se prononça avec la gauche pour le retour de l'Assemblée à Paris. Il s'abstint sur la question du pouvoir constituant. Quelques jours avant la chute du chef du pouvoir exécutif, il déclara qu'à son avis « il était nécessaire de reconnaître et de proclamer la République. S'y refuser, c'est dire qu'on ne fait que la subir...".

M. Feray était, à cette époque, vice-président du groupe des républicains conservateurs dont M. Casimir-Périer avait la direction. Après le 24 mai, il se réunit au centre gauche, qui le nomma son président, et s'associa à tous les actes de ce groupe politique. Il vota contre le gouvernement du 24 mai, contre le septennat, contre la loi des maires à laquelle il proposa (17 janvier 1874) cet amendement ! "Dans toutes les communes où la population sera inférieure à 3000 habitants, les maires seront choisis par le gouvernement parmi les conseillers municipaux" (rejeté par 341 voix contre 337) ; pour l'amendement Wallon, contre l'amendement Pascal. Duprat, et pour l'ensemble des lois constitutionnelles. M. Feray fut aussi l'auteur d'une proposition relative à la révision du cadastre. Il déposa, en juillet 1875, une proposition tendant à ce que l'Assemblée ne prît de vacances qu'après le vote des lois organiques et après l'élection des sénateurs : cette proposition fut repoussée. Elu, le 30 janvier 1870, sénateur de Seine-et-Oise, le 1er sur 3, avec 589 voix (783 votants), malgré la vive opposition que lui fit M. Buffet, alors ministre de l'Intérieur, M. Feray prit place au centre gauche de la Chambre haute, et se prononça contre la dissolution de la Chambre des députés réclamée, en 1877, par le gouvernement au maréchal de Mac-Mahon. Le cabinet du 10 mai le révoqua de ses fonctions de maire, qu'il exerçait depuis 1848. Il



vota avec, la minorité républicaine du Sénat, qui devint en 1879 la majorité, présida la réunion du centre gauche, donna son appui au ministère Dufaure, approuva l'article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur, les lois nouvelles sur la presse et le droit de réunion, prit une part assez importante aux discussions économiques et aux débats sur le tarif des douanes, se montra nettement protectionniste, et vota encore : ment du scrutin d'arrondissement .contre le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, pour la procédure à suivre devant - ..- pour juger les attentats contre la sûreté de l'Etat (affaire du général Boulanger). [précisions extraites du *Dictionnaire des parlementaires*].

**Arthur FERAY**, manufacturier, épouse Marie Eugénie Marguerite MALLET, fille d'Edmond MALLET et de Bernardine Elisabeth OURSEL, demeurant à Corbeil, à Saint-Jean-en-l'Île, dont :

1. **Louis Léon Guillaume FERAY**, °Corbeil (Essonne) 13 août 1864, mort à Paris, le 22 février 1958, épouse le 1er octobre 1895, Gabrielle Joséphine PANNIER. Engagé volontaire pour cinq ans, le 10 novembre 1882, 2e classe au 6e régiment de dragons, sous-lieutenant au 5e régiment de chasseurs (1889), lieutenant au 1er régiment de chasseurs (1891), puis au 2e régiment de cuirassiers (1895), capitaine au 25e régiment de dragons (1904). Son signalement physique est précisé lors de son arrivée au corps, comme capitaine, le 30 mars 1904 : "cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front haut, nez fort, bouche grande, menton rond, visage plein, taille de 1 m 75". Nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 31 décembre 1907. Il reçoit sa décoration à Angers où il est alors en garnison.
2. **Jacques Henry Edouard FERAY**, °Corbeil (Essonne) 18 août 1872, mort à Paris, le 22 février 1958, qui suit ;

**Henry Edouard Jacques FERAY**, °Corbeil (Essonne) 18 août 1872, mort à Paris VIIIe, le 22 février 1958, capitaine (territorial) au 13e bataillon d'artillerie. Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 14 avril 1917, banquier, épouse à Paris (VIIIe), le 5 octobre 1903, une lointaine cousine, Antoinette MALLET, °Paris (VIIIe), le 25 mars 1883, morte à Saint-Maigrin (Charente-Maritime), le 2 mai 1967, fille de Théodore MALLET, banquier, et d'Eléonore LANGE

**Jean FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 25 juin 1703, épouse avant 1732, Marthe LE BERQUIER, °Le Havre, b Notre-Dame 27 décembre 1715, morte au Havre, RPR, le 27 avril 1779, fille de Pierre LE BERQUIER et de Marthe CHAUVEL, dont :

1. **Jean FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 26 avril 1732, mort au Havre (Notre-Dame), le 3 mai 1732
2. **Marthe FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 29 janvier 1739, reçue à la cène à Paris, le 5 juin 1758

3. **Pierre Jean FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 22 mars 1743, reçu à la cène à Paris, le 6 octobre 1760 sur attestation du pasteur de Mothiers-Travers (Suisse)
4. **Marie FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 7 avril 1744
5. **Daniel FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 11 février 1746, mort au Havre (Notre-Dame), le 8 juin 1747
6. **Marie Esther FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 11 février 1748, morte au Havre, RPR, le 23 mai 1778 [inventaire après décès, Le Havre, 11 décembre 1794] épouse (cm 8 août 1765), Samuel Auguste MASSIEU de Clerval, négociant au Havre, °Caen, b Saint-Pierre 15 août 1741, mort à Caen en 1806, fils de Pierre Michel MASSIEU, sieur de Clerval, bourgeois de Caen, capitaine de la milice bourgeoise de Caen, officier garde-côte de la capitainerie d'Ouistreham, et d'Esther Renée GOHIER ; remarié (30 mars 1784, Chapelle de l'Ambassade de Suède à Paris) avec Marthe Victoire JOLY de Bammerville, °Saint-Quentin (Aisne), le 19 décembre 1757, morte au Havre, RPR, à l'âge de 35 ans, le 20 octobre 1792, fille de Pierre Louis JOLY de Bammerville, négociant et manufacturier à Saint-Quentin, et de Marie-Anne Victoire FROMAGET
7. **Benjamin FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 8 décembre 1749, mort au Havre, RPR, à l'âge de 18 ans 4 mois, le 22 mars 1768

**Pierre FERAY**, négociant au Havre, puis à Rouen en 1744, écuyer (anobli pour services rendus en 1769) °Le Havre, b Notre-Dame 1er novembre 1707, mort à Rouen, RPR, à l'âge de 74 ans, le 15 janvier 1781, épouse (cm 12 septembre 1744, reconnu devant Me Levalleux, notaire à Elbeuf le 3 janvier 1757), Henriette LEFEBVRE, °Elbeuf 1726, morte au château de Graveron, en 1813, fille de Nicolas LEFEBVRE, négociant à Elbeuf, et de Rachel Marie PIERRE, dont :

1. **Marie Henriette FERAY**, °Rouen, b Saint-Vincent 9 novembre 1747, morte au château de Graveron, le 12 novembre 1832, épouse (permission du Roi à Versailles du 30 mai 1766) à Amsterdam, le 29 juillet 1766, Jean-Baptiste Antoine FERAY, négociant au Havre, écuyer (anobli en 1775 pour services rendus), °Le Havre, b Notre-Dame 8 octobre 1739, mort au château de Graveron, le 8 novembre 1811, fils de Jacob FERAY, négociant au Havre, bourgeois du Havre, et d'Anne MASSIEU

**Daniel FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame le 1er décembre 1710, mort au Havre, RPR, en décembre 1787 [inventaire après décès, Le Havre 8 décembre 1787], épouse Marthe Elisabeth BICHOT, °1710, morte au Havre, RPR, à l'âge de 61 ans, le 6 novembre 1771 ; remarié avec Catherine Geneviève STUART, catholique, fille de Guillaume Charles STUART, négociant au Havre bourgeois du Havre (reçu le 31 mai 1756), et de Jeanne Elisabeth GLIER, dont :

(Tutelle du fils unique en bailliage du Havre le 2 janvier 1788)

1. **Guillaume Anne Camille FERAY**, °Le Havre



**Thomas FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 18 septembre 1714, mort au Havre, RPR, à l'âge de 55 ans, le 8 juin 1769 [inventaire après décès, Le Havre 8 juin 1769], épouse avant février 1737, Marie Madeleine Marthe HERAULT, °Le Havre, b Notre Dame 4 février 1719, morte avant 1789, fille de Pierre HERAULT, dit la Brière, négociant au Havre, bourgeois du Havre, et de Madeleine Geneviève LE PERQUIER, dont :

Capitation Le Havre 1755 : 2<sup>ème</sup> quartier : Thomas Féray marchand 40 livres  
 Capitation Le Havre 1755 : 2<sup>ème</sup> quartier : Thomas Féray marchand 6 livres

1. **Thomas Jacob FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 1er novembre 1737
2. **Abraham Thomas FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 1738, mort à Harfleur, à l'âge de 5 ans, le 30 juin 1743
3. **Marie-Anne FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 14 mars 1741, morte au Havre, RPR, le 15 septembre 1773, épouse (cm 1er août 1769) Jean-Jacques CHRISTINAT, \*1153, négociant au Havre, député de la Seine Inférieure à l'Assemblée Législative, directeur de la Maison Centrale de Limoges, °Le Havre b Notre-Dame 14 mars 1744, mort à Limoges, en septembre 1820, fils d'Abraham Siméon CHRISTINAT, négociant au Havre, et de Marie Elizabeth LESBAHY [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil au Bailliage du Havre, le 21 mai 1788]
4. **Madeleine FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 12 octobre 1742, morte au Havre, RPR, à l'âge de 37 ½ ans, le 12 mars 1779. (Le curé de Notre-Dame refuse l'inhumation. Elle est inhumée à Sainte-Adresse, chez Daniel Féray) Catholique, épouse le 19 septembre 1771, Paul Adrien MARTEL,<sup>8</sup> négociant au Havre, bourgeois du Havre, demeurant à Ingouville en l'an VI, maire d'Ingouville, °Le Havre, b Notre-Dame 18 février 1740, mort à Ingouville, le 29 novembre 1823, fils d'Adrien MARTEL, bourgeois du Havre, et de Jeanne Bertrane DUVERGEY ; remarié à Ingouville, le 27 juillet 1779, avec Marie Henriette PLAINPEL, °Le Havre c1758, morte avant novembre 1823, fille de Nicolas David PLAINPEL et de Marie Madeleine Modeste ANFRAY
5. **Jean Thomas FERAY**, \*1120 négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 29 janvier 1744, qui suit ;
6. **Pierre FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 22 mars 1746
7. **Daniel FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 28 avril 1749
8. **Henriette FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 6 juillet 1750 ; elle obtient des lettres de bénéfice d'âge du bailliage du Havre le 7 novembre 1769

<sup>8</sup> dont : Paul Marie Louis **MARTEL** demeurant à Baltimore (Etats-Unis) en 1798 °Le Havre b Notre-Dame 25 mars 1774, Bertranne Henriette **MARTEL**, °Le Havre, b Notre-Dame 22 juin 1780, Pierre Léon **MARTEL**, °Le Havre, b Notre-Dame 27 janvier 1782, Arsène Pauline **MARTEL**, °Le Havre, b Notre-Dame 24 janvier 1785, Louis Félix **MARTEL**, °Le Havre, b Notre-Dame 18 février 1786.



9. **Samuel FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 26 mai 1752 ; il obtient des lettres de bénéfice d'âge du bailliage du Havre le 7 novembre 1769
10. **Marthe FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 23 février 1754

**Jean Thomas FERAY**, \*1120 négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 29 janvier 1744, cité en 1789, épouse (cm 19 août 1767) au désert, en 1767, Elisabeth SIMON, °Le Havre, b Notre-Dame 1741, morte au Havre, RPR, à l'âge de 50 ans, le 19 juillet 1791, fille d'Adam SIMON, bourgeois du Havre, et de Marie PETIT [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil au Bailliage du Havre, le 20 janvier 1789], dont :

1. **Jean Thomas FERAY**, °Le Havre, b Notre-Dame 14 novembre 1768, cité en 1793

**Benjamin FERAY**, négociant au Havre, bourgeois du Havre, °Le Havre, b Notre-Dame 26 mai 1718, mort au Havre, RPR, à l'âge de 71 ans, le 2 mars 1786 [inventaire après décès, Le Havre 2 mars 1786], épouse (cm Le Havre 27 juillet 1763) au désert en juin 1763, Charlotte Esther OURSEL de la Vellière, dont :

1. **Marthe Esther FERAY**, fille unique, °Le Havre, b Notre-Dame 7 avril 1764, morte à Dieppe, RPR, à l'âge de 19 ½ ans, le 20 novembre 1783, épouse Daniel Jacques Jean David BRIERE de Lesmont, avocat à Dieppe, bourgeois de Dieppe, commissaire de l'Artillerie, député à la Chambre des 100 jours (1815), premier avocat-général à Rouen (1818), procureur général à Limoges (1822), conseiller à la Cour de Cassation (1823), °Dieppe 24 décembre 1761, b 26 décembre 1761, mort à Paris, le 6 décembre 1835, fils de Jean BRIERE, sieur de Lesmont, trésorier de l'Artillerie, et de Marie Magdeleine Elisabeth LE CANU ; remarié avec Henriette ODIER, °1799, fille d'Antoine ODIER,<sup>9</sup> banquier à Paris, pair de France, et de Suzanne BOUÉ ; sans postérité

---

<sup>9</sup> Fils de Jacques Antoine Odier, bourgeois de Genève, et de Louise Devillas, Antoine Odier vint très jeune s'installer en France et devint associé d'une maison de commission à Lorient. Sous la Révolution française, il entra dans la municipalité de cette ville au bénéfice de la loi de 1799 qui rendait la qualité de Français aux descendants des réfugiés. Partisan des Girondins, il fut arrêté en 1793 et ne fut libéré qu'après le 9 thermidor. Après sa libération, il voyagea en Europe et, en 1795, il épousa à Hambourg Suzanne Boué. Ils eurent huit enfants dont : Jacques Antoine dit James Odier (1798-1864), qui fut Régent de la Banque de France et dont la fille épousa le général Eugène Cavaignac ; Édouard Odier (1800-1887), peintre, élève d'Ingres ; Auguste Alfred Odier (1802-1870), conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Edmond Odier (1813-1884), directeur de la Caisse d'épargne de Paris.

Il créa une manufacture de toiles peintes à Wesserling (Haut-Rhin) et devint associé, à Paris, dans la maison de banque *Gros, Davillier, Odier et Cie*. Il fut membre, puis président du tribunal de commerce de la Seine, censeur de la Banque de France (du 28 janvier 1819, à sa mort), membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement, membre du Conseil supérieur du commerce (1819). En 1847, il fut administrateur-fondateur et vice-président de la Caisse d'épargne de Paris. Il fut élu député successivement par le collège de département de la Seine le 24 novembre 1827, et le 19 juillet 1830, puis dans le 3<sup>e</sup> arrondissement électoral de la Paris le 5 juillet 1831 et le 21 juin 1834. Sous la Restauration, il prit place dans les rangs de l'opposition libérale et vota l'adresse des 221. Il se rallia à la monarchie de Juillet et soutint le gouvernement de Jacques Laffitte, tout comme celui de Casimir Perier. Conseiller général de la Seine (1831), il fut nommé pair de France ? le 3 octobre 1837 et compta, à la Chambre haute, parmi les



**Nicolas FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, épouse Marie N., dont :

1. **Jacques FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, qui suit ;
2. **Magdeleine FERAY**, épouse à Fécamp, le 22 juillet 1629, Antoine LE DEY, fils d'Etienne LE DEY, demeurant à Amiens (Picardie)
3. **N. FERAY**, °b Fécamp 29 avril 1616

**Jacques FERAY**, marchand, bourgeois de Fécamp, épouse à Fécamp, le 27 janvier 1630, Anne LOISEL, fille d'Abraham LOISEL, demeurant aux Loges dont :

1. **Judic FERAY**, °b Fécamp 18 novembre 1630
2. **Jacques FERAY**, °b Fécamp 7 juin 1632
3. **Pierre FERAY**, °b Fécamp 6 novembre 1633

Je remercie les lecteurs qui me feront parvenir tout complément à apporter à cette étude aux adresses suivantes :

La Cournolière 79320 MONCOUTANT  
denis.vatinel@aliceadsl.fr

Denis VATINEL

ndlr : le pasteur Denis VATINEL est conservateur du château du Bois-Tiffrais  
Musée de la France protestante de l'Ouest<sup>10</sup>

---

soutiens les plus dévoués du gouvernement jusqu'à la Révolution de 1848. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut désigné pour faire partie de la Commission consultative, mais refusa d'y siéger et mourut un an plus tard.

<sup>10</sup> château du Bois-Tiffrais 85110 Monsireigne

## LES ASCENDANTS DE LOUISE WEISS

A la pointe des grands combats du XIX<sup>e</sup> siècle, femme politique française, journaliste, Louise Weiss fut la fondatrice et la directrice de l'Europe nouvelle, hebdomadaire politique.

Ses préoccupations se sont portées sur les droits de la femme et la construction de l'Europe. Elle fit partie en 1979, des 198 parlementaires de l'organe de la Communauté économique européenne et mourut en 1983, doyenne du parlement européen.

Louise Weiss "fait la guerre à la guerre". Résistante sous le nom de *Valentine*, elle "livre bataille avec sa plume".

Cinéaste, globe-trotter et exploratrice, elle eut pour collaborateur Georges Bourdelon.

### Les origines géographiques

Les origines de Louise Weiss sont alsaciennes, lorraines et allemandes.

La famille Weiss semble originaire de la Petite Pierre, paroisse du département du Bas-Rhin, chef-lieu de canton, sur l'arrondissement de Saverne. Le déplacement vers Strasbourg se situe à la troisième génération : Georges Emile Weiss y épouse Emilie Boeckel. Il exerce la profession de notaire à Phalsbourg, sur l'arrondissement de Sarrebourg en Moselle, et meurt à Nancy, où l'un de ses fils, Théodore, demeure en 1908. La mère de Georges Emile Weiss, Christine Catherine Erckmann, n'est-elle pas née à Lixheim, commune du canton de Sarrebourg en Moselle ? Le grand-père maternel de Georges Emile Weiss, Jean Jacques Erckmann a vu le jour à Altwiller et s'est marié à Burbach, communes du canton de Saverne. Son épouse, Catherine Elisabeth Gaschot, ou Gachot, est issue semble-t-il, d'une famille protestante de la région de Metz (Moselle) en Lorraine.

Les parents, tout comme les grands-parents, d'Emilie Boeckel, sont originaires du Bas-Rhin. Sa mère et ses deux grands-mères sont nées à Strasbourg ; le père et les grands-pères sont de Rothau, arrondissement de Molsheim, de Mittelbergheim, arrondissement de Sélestat, et de Bischwiller, arrondissement de Haguenau. Molsheim et Sélestat sont situés au sud de Strasbourg, et Haguenau, au nord.

La famille Frantz est issue d'un certain Nicolas Frantz, reçu bourgeois de Strasbourg en 1570.



Jacques Javal est né à Seppois-le-Bas vers 1780. A l'époque, cette commune compte 28 familles juives.

La famille de Laemel est localisée au XIXe siècle à Prague. Augusta de Laemel y naît en 1817 ; ses parents y meurent entre 1860 et 1867.

La famille de la baronne d'Eichthal, qui réussit dans la finance, reçut le titre de baron, le 22 septembre 1814.

La famille Ellissen arrive d'Allemagne, plus exactement de Francfort-sur-le-Mein.

### **Une ascendance pastorale**

Louise Weiss fut élevée dans le protestantisme.

Strasbourg est le berceau de la Réforme. Nicolas Frantz reçu bourgeois de Strasbourg, compte plusieurs pasteurs dans sa descendance. Jean Frantz est baptisé à l'église luthérienne Saint-Nicolas de Strasbourg, le 25 janvier 1715. Pasteur à Niederhausbergen (du Bas-Rhin) de 1745 à 1747, puis à Bischwiller de 1747 à sa mort. Il épouse en secondes noces en 1759, à Strasbourg, Marie Dorothee Goll, fille de Jean Georges Goll, économe de la Fondation Saint-Thomas. Leur fils, Chrétien Geoffroy Frantz, pasteur à Fűdenheim et à Pfulgrishheim, actuel canton de Truchtersheim, dans la région de Strasbourg, est aussi pasteur de 1806 à 1826 à Saint-Guillaume de Strasbourg. Il s'allie à la fille d'un négociant. Leur fille, Sophie Henriette Frantz, épouse le fils de Jonas Boeckel, pasteur de l'église Saint-Thomas de Strasbourg. La soeur de Théodore Boeckel, Emilie Caroline, se marie à Timothée Guillaume Roehrich, pasteur.

### **Membre du consistoire israélite de France**

Les juifs ne portaient pas de noms héréditaires. Le décret impérial du 20 juillet 1808 impose l'option d'un patronyme.

C'est ainsi que Gilot Jacob prit le nom de Jacques Javal, et Schiffera Abraham, celui de Julie Blumenthal.

Les Javal appartiennent à la haute société juive. Jacques Javal déclare son changement de nom à Mulhouse (Haut-Rhin) en 1808. Le cahier d'options de nom de la ville de Mulhouse couvrant la période 1808-1811 compte 173 déclarations.

Jacques Javal fut président du consistoire israélite de France de 1824 à 1829. Son fils Léopold Javal est membre du consistoire israélite de France, au titre du Haut-Rhin, et vice-président de l'Alliance israélite universelle de 1868 à 1870.

Augusta de Laemel, veuve de Léopold Javal, fait à son décès un leg au consistoire israélite de Paris. Ils étaient mariés par contrat du 21 juillet 1838, passé chez Maître Herbster, réviseur du bailliage de Mosbach, dans le grand duché de Bade (Allemagne). L'étude de Maître Hailig à Paris reçut une expédition de ce dit acte le 8 septembre de la même année.

Leur fils Louis Emile Javal se marie, lui aussi, par contrat du 6 novembre 1867, passé chez Maître Thomas, notaire à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne). Maître Febvre, notaire à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne) reçoit l'un des originaux du contrat.

La famille Javal possède, entre autres, un hôtel particulier à Paris, 5 boulevard de Latour Maubourg, une propriété à Saint-Cloud et le château de Vauluisant situé sur les communes de Courgenay et de Lailly (Yonne).

### **La fécondité**

On note la naissance de jumeaux en 1871 à Paris 1er.

Chrétien Geoffroy Frantz, né à Bischwiller le 6 septembre 1761 est orphelin de père ; ce dernier, Jean Frantz, y est mort le 17 août de la même année.

Sans postérité, Louise Weiss a légué au musée de Saverne, la plupart de ses collections.

Trois des enfants Weiss, sont nés à Arras. Louise, l'aînée, y a vu le jour, le 25 janvier 1893. Emile Jean Jacques et Henri François Paul ont suivi ; le premier est né le 13 avril 1894 et le second, le 7 juillet 1896. Le déplacement d'Arras vers Paris, a eu lieu entre 1896 et 1899, année où la famille s'est agrandie avec la naissance d'André Eugène Paul, né dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis celles de deux filles : Marie Jenny Emilie, née le 8 octobre 1903, et France, née le 23 août 1916.

Emilie Boeckel est entourée de ses trois fils à son décès. Le premier, Théodore Weiss, demeure à Nancy, les deux autres, Eugène et Paul Weiss sont domiciliés à Paris.

Les deux filles aînées du couple Javal / Ellissen, sont mariées au décès de Louis Emile Javal. La première a épousé Lazare Weiller, industriel, officier de la Légion d'honneur, par contrat du 8 août 1889, passé chez Maître Tourillon, notaire à Paris. Restée, veuve, cette dernière élève seule ses quatre enfants. Jeanne Félicie Javal a épousé Paul Louis Weiss. Le premier garçon, Jean Félix Javal, frère jumeau de la précédente, est ingénieur, conseiller général de l'Yonne. Il meurt à Tours, le 28 août 1915, alors qu'il est mobilisé, laissant une veuve, Zélia Fourmat. Le deuxième garçon, Louis Adolphe Javal, est docteur en médecine et chevalier de la Légion d'honneur. La seule à demeurer au domicile familial est Mathilde Julie Javal.

Léopold Javal et Augusta de Laemel ont eu trois garçons et deux filles. Louis Emile Javal est docteur en médecine à Paris. Léopold Ernest Javal est qualifié de propriétaire à Paris en 1872, tout comme son frère Eugène Alfred Javal, et sera nommé par la suite directeur des sourds-muets. Elisa Pauline Javal est mariée à Théodore de Solemfel, capitaine honoraire dans l'armée autrichienne et, la petite dernière, Sophie, mineure au décès de son père en 1872 est sous la tutelle de sa mère ; elle épousera Paul Wallerstein, ingénieur.

Georges Adam Weiss a eu au moins une soeur, prénommée juliane. Cette dernière épouse le frère de Christine Catherine Erckmann, Jean Philippe Erckmann.

Théodore Boeckel se marie le même jour que sa soeur Emilie Boeckel ; le 23 août 1828, elle épouse à Strasbourg, le pasteur Timothée Guillaume Roehrich.



Jacques Javal laisse deux enfants : un garçon, Léopold, banquier à Paris, et une fille, Julie, épouse de Joseph Javal, négociant à Paris.

Nous connaissons au moins deux enfants issus de l'union Ellissen / Ladenbourg ou Ladenburg. Marie Anna et Sarah Anne Ellissen sont toutes deux nées à Francfort-sur-le-Mein, en Allemagne, la première le 13 décembre 1847, la seconde, le 12 mars 1856.

### **La mortalité**

Une espérance de vie qui augmente de dix ans à chaque génération, excepté entre la cinquième et la quatrième génération, où apparaît un léger fléchissement.

Une vie longue et bien remplie, voilà pour Louise Weiss. Son père est mort au lendemain de la guerre, le jour de Noël 1945. Sa mère lui survit onze années, elle s'éteint le jour de l'an 1956.

Emilie Boeckel meurt au 17 rue de l'Assomption à Paris XVIe, tandis qu'elle demeure en fait chez son fils Eugène, au 16 de la rue d'Aumale. Elle est restée veuve à 49 ans, et a dû élever seule ses trois fils, dont le dernier Paul Louis a tout juste douze ans.

Trois décès avant soixante ans : Georges Emile Weiss, Sophie Henriette Frantz et Elisabeth Schartz.

### **La mobilité sociale**

En ce début de siècle, l'éducation donnée aux filles est tournée vers le mariage et les enfants. Louise Weiss ne s'y conforme pas. Elle sera journaliste. Agrégée de lettres à 21 ans, elle met sa plume au service des grandes causes.

L'évolution sociale est présente dans la famille Weiss. En ligne agnatique, ou patronymique, nous avons une femme de lettres, fille d'un ingénieur du corps des mines, petite-fille d'un notaire, arrière-petite-fille d'un boulanger, lui-même fils d'un boucher.

Le père de Louise Weiss termine sa vie comme directeur honoraire des Mines et commandeur de la Légion d'honneur. Un des frères de Louise Weiss est polytechnicien, ingénieur. Christine Catherine Erckmann dont le père est instituteur, puis libraire, est sans doute celle qui a oeuvré à instruire ses enfants, permettant ainsi à son fils Georges Emile Weiss de devenir notaire.

Fils de pasteur, Théodore Boeckel devient docteur en médecine. Il exerce dans le canton de Strasbourg-ouest. C'est aussi un météorologue reconnu.

Jacques et Léopold Javal, père et fils, sont banquiers. Le premier se lance dans l'industrie textile à Saint-Denis dès 1819. Il est élu membre du Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. Armateur, Jacques Javal fonde la Compagnie des messageries et aide à la promotion du chemin de fer de Strasbourg-Bâle. Son fils, Léopold Javal, est tout aussi entreprenant. Agronome, il est le fondateur de la ferme modèle de Vauluisant (Yonne) et promoteur de la forêt de pins des Landes. Louis Emile Javal choisit la

médecine. Oculiste, il est l'inventeur de l'ophtalmomètre Javal. Membre de l'Académie de médecine en 1884, il s'intéresse à la politique. Il est élu député de l'Yonne de 1885 à 1889. Un de ses fils, Jean Félix Javal, mort en 1915, fut conseiller général de l'Yonne.

Louise Weiss, comme certains de ses ascendants, s'est penchée sur les problèmes de son époque. Chacun a trouvé des solutions, n'hésitant pas à s'engager dans des oeuvres humanitaires. Un grand nombre a reçu de hautes distinctions.

Myriam PROVENCE

cf.

- "L'ascendance de Louise Weiss (1893-1983) : essai de reconstitution de ses seize quartiers", Christian Wolff, bulletin du Cercle généalogique d'Alsace, n°69.
- "Les ascendances pastorales de Louise Weiss", Paul Romane-Musculus, Cahier du Centre de généalogie protestante, n°9 (p.486).
- Gé-Magazine n°115.
- <http://www.mp.genealogie.com>.

*Louise Weiss chez elle à Paris, 1970-80, (photo Bassouls).*





| Tableau détaillé                      |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
|---------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| N° Noms et prénoms                    | Dates et lieux de naissance                    | Dates et lieux de mariage                           | Dates et lieux de décès                   | Professions et Titres                                                              |
| <b>Première génération</b>            |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 1 Weiss<br>Louise                     | 25.01.1893<br>Arras<br>(Pas-de-Calais)         |                                                     | 26.05.1983<br>Paris                       | Femme de lettres<br>Grand off. Leg.honn.<br>Doyenne Comm.Europ.                    |
| <b>Deuxième génération</b>            |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 2 Weiss<br>Paul<br>Louis              | 07.02.1867<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)         | 28.04.1892<br>Paris 7è                              | 25.12.1945<br>Paris 16è                   | Ingénieur<br>Dr des Mines au mi-<br>nistère des Trav. Pblcs                        |
| 3 Javal<br>Jeanne, Félicie            | 11.10.1871<br>Paris 1er                        |                                                     | 01.01.1956<br>Paris 16è                   | Sans profession                                                                    |
| <b>Troisième génération</b>           |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 4 Weiss<br>Georges<br>Emile           | 04.08.1820<br>La Petite Pierre<br>(Bas-Rhin)   | 10.02.1851<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)              | 27.11.1879<br>Nancy<br>(Meurthe&Moselle)  | Notaire à Phalsbourg<br>(Moselle)                                                  |
| 5 Boeckel<br>Emilie                   | 03.03.1830<br>Strasbourg (Bas-Rhin)            |                                                     | 05.08.1908<br>Paris 16è                   | Sans profession                                                                    |
| 6 Javal<br>Louis<br>Emile             | 05.05.1839<br>Paris<br>2è ancien               | 06.11.1867<br>Francfort/le Mein<br>(CM) (Allemagne) | 20.01.1907<br>Paris 7è                    | Dr en Médecine<br>Occuliste<br>Député Yonne<br>Off.Leg.honn.<br>Mbre Acad.Médecine |
| 7 Ellissen<br>Marie<br>Anna           | 13.12.1847<br>Francfort/le Mein<br>(Allemagne) |                                                     | 13.01.1933<br>Paris 7è                    | Sans profession                                                                    |
| <b>Quatrième génération</b>           |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 8 Weiss<br>George<br>Adam             | 08.01.1789<br>La Petite Pierre<br>(Bas-Rhin)   | 12.01.1812<br>La Petite Pierre<br>(Bas-Rhin)        |                                           | Boulangier<br>Propriétaire                                                         |
| 9 Erckmann<br>Christine<br>Catherine  | 17.11.1790<br>Lixheim<br>(Moselle)             |                                                     |                                           | Sans profession                                                                    |
| 10 Boeckel<br>Théodore                | 12.04.1802<br>Rothau<br>(Bas-Rhin)             | 23.08.1828<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)              | 06.09.1869<br>Bischheim<br>(Bas-Rhin)     | Dr en médecine<br>à Strasbourg<br>Météorologue                                     |
| 11 Frantz<br>Sophie<br>Henriette      | 03.04.1805<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)         |                                                     | 07.01.1845<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)    | Sans profession                                                                    |
| 12 Javal<br>Léopold                   | 01.12.1804<br>Mulhouse<br>(Haut-Rhin)          | 22.07.1838<br>Mosbach<br>Duché de Bade              | 28.03.1872<br>Paris 8è                    | Banquier, Agronome<br>Industriel<br>Chev. Leg.honn.                                |
| 13 de Laemel<br>Augusta               | vers 1817<br>Prague<br>(Tchécoslovaquie)       |                                                     | 08.04.1893<br>Paris 8è                    | Sans profession<br>Propriétaire                                                    |
| 14 Ellissen<br>Edouard                |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 15 Ladenbourg<br>Theodora             |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| <b>Cinquième génération</b>           |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 16 Weiss<br>Philippe<br>Jacques       |                                                |                                                     |                                           | Boucher, Maire<br>de la Petite Pierre<br>(Bas-Rhin)                                |
| 17 Brumm<br>Marie, Christine          |                                                |                                                     | avant 1812                                |                                                                                    |
| 18 Erckmann<br>Jean<br>Jacques        | 14.07.1758<br>Atwiller<br>(Bas-Rhin)           | 27.11.1781<br>Burbach<br>(Bas-Rhin)                 |                                           | Instituteur<br>Libraire à Lixheim<br>(Moselle)                                     |
| 19 Gaschott<br>Catherine<br>Elisabeth |                                                |                                                     |                                           |                                                                                    |
| 20 Boeckel<br>Jonas                   | 01.08.1764<br>Mittelbergheim<br>(Bas-Rhin)     |                                                     | 05.03.1834<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)    | Pasteur à St Thomas<br>à Strasbourg<br>(Bas-Rhin)                                  |
| 21 Schwartz<br>Elisabeth              | 14.07.1773<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)         |                                                     | 19.10.1811<br>Gertwiller<br>(Bas-Rhin)    | Sans profession                                                                    |
| 22 Frantz<br>Chrétien<br>Geoffroy     | 07.09.1761<br>Bischwiller<br>(Bas-Rhin)        | 07.07.1798<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)              | 01.08.1826<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)    | Pasteur à St Guillaume<br>à Strasbourg<br>(Bas-Rhin)                               |
| 23 Schatz<br>Sophie                   | vers 1769<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)          |                                                     | 19.09.1854<br>Strasbourg<br>(Bas-Rhin)    | Sans profession<br>fille d'un négociant                                            |
| 24 Javal<br>Jacques                   | vers 1780<br>Seppois Le Bas<br>(Haut-Rhin)     |                                                     | 06.01.1858<br>Paris 1er                   | Banquier, Industriel<br>Mbre du Conseil<br>Gal Agriculture                         |
| 25 Blumenthal<br>Julie                | vers 1779<br>Bouxwiller<br>(Bas-Rhin)          |                                                     | 14.02.1839<br>Paris<br>2è ancien          | Sans profession                                                                    |
| 26 de Laemel<br>Léopold               |                                                |                                                     | 20.08.1867<br>Prague<br>(Tchécoslovaquie) |                                                                                    |
| 27 Seligmann<br>Sophie                |                                                |                                                     | 20.07.1861<br>Prague<br>(Tchécoslovaquie) | Baronne d'Eichthal<br>de Prague                                                    |

## CORRESPONDANCE DE JEREMIE PICTET AVEC ANDRÉ RIVET

Nous publions dans ce cahier la correspondance entretenue entre Jérémie Pictet et André Rivet, présentée et annotée par Jean Luc Tulot

---

Jérémie Pictet appartenait à une famille originaire de Neydens dans le Pays de Gex qui en 1474 avait été admise dans la bourgeoisie de Genève<sup>1</sup>. Ses membres gravirent rapidement les échelons de la carrière politique dans le gouvernement de la République. La première présence d'un membre de cette famille au Grand Conseil remonte à 1559 et au petit Conseil en 1575.

Jérémie Pictet, né le 26 mai 1613, était le fils de Jacques Pictet et de Pernette Caille. Il entra au collège en 1630, il est immatriculé en théologie le 17 juin 1633 à l'académie de Genève, et le 4 juillet 1634 à l'université de Leyde. Il fut consacré en 1635 docteur en théologie à l'université de Leyde. Jérémie Pictet débuta sa carrière pastorale le 8 novembre 1639 au Petit-Saconnex dans le Pays de Gex. Le 16 février 1644, il devint ministre à Genève. Il épousa en 1640 Judith Dupuis. Il mourut à Genève le 6 juin 1669<sup>2</sup>.

A moins que nombre de lettres n'aient pas été conservées, la correspondance de Jérémie Pictet à André Rivet telle qu'elle est parvenue à nous<sup>3</sup> paraît très sporadique, se résumant à une douzaine de lettres échangées entre le 27 septembre 1637 et le 3 juillet 1650.

---

<sup>1</sup> Jean-Daniel CANDAU, *Histoire de la famille PICTET, 1474-1974*, Genève, 2 vol, 1974.

<sup>2</sup> S. STELLING-MICHAUD, *Le livre du recteur de l'académie de Genève (1559-1878)* ; Librairie Droz, Genève, 1959-1981, 6 vol.

<sup>3</sup> Paul DIBON, Eugénie ESTOURGIE et Hans BOTS, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1971.



La première lettre datée du 27 septembre 1637, donne l'impression d'avoir été rédigée par Jérémie Pictet à son retour à Genève après avoir séjourné à Leyde. Sa seconde lettre est écrite le 28 juillet 1642 à l'occasion du départ de Frédéric Spanheim pour Leyde.

Après une interruption de deux ans, Jérémie Pictet écrit deux lettres à Rivet en 1645 : les 14 août et 24 octobre, trois en 1646 les 1<sup>er</sup> février, 3 juin et 21 octobre, deux en 1647 : les 10 mars, et 12 mai, deux en 1648 : les 20 avril et 22 juillet, une seule en 1649, datée du 25 juin où Pictet fait état de son émotion à la nouvelle de la mort de Spanheim le 15 mai précédent. Dans sa dernière lettre à Rivet, datée du 3 juillet 1650, Jérémie Pictet l'informe principalement de l'arrivée à Genève de Mme Spanheim, Charlotte du Port, de son fils aîné Ezéchiel et de ses plus jeunes enfants, son second fils étant resté aux Provinces Unies pour poursuivre ses études.

Au vu de l'analyse de cette correspondance l'on constate que Pictet n'était qu'un correspondant très occasionnel de Rivet et qu'il n'écrivait à celui-ci que pour des raisons particulières. L'on constate que Frédéric Spanheim est un des sujets principaux de cette correspondance ainsi que les bêtes noires des protestants orthodoxes de ce temps : Moïse Amyraut, Grotius, La Miltière.

Alexandre Morus est également le sujet de la vindicte de Jérémie Pictet, mais devant le déluge d'invectives dont il est accablé, l'on ne peut que s'interroger si celui les méritait tous. A lire l'analyse faite par J. Gaberel dans son Histoire de l'Eglise de Genève<sup>4</sup>, l'on voit bien que c'était la personnalité de Morus qui était en cause, mais peut-on demander à un méridional exubérant et expansif de se conduire avec la retenue et la pondération d'un Suisse ou d'un Hollandais. Les mots qu'il laissa sur le registre de la compagnie à son départ, le 2 juillet 1649, plaide pour une certaine indulgence :

*Je supplie mes collègues de me pardonner si j'ai manqué à la déférence et au respect qui sont dus à ce corps. La différence des pays et des lieux peut avoir contribué à la diversité qui s'est manifestée entre nous ; c'est un défaut chez moi plutôt qu'une volonté déterminée. Les difficultés de doctrine viennent de ce que, dans mes leçons et en chaire, distrayant et mal préparé, j'ai eu souvent de l'obscurité dans mes paroles. Mais, je prends Dieu à témoin que je n'ai jamais voulu donner une autre doctrine que celle contenue en la parole de Dieu et la créance de notre Eglise, et bien qu'il y ait eu des difficultés, je prie qu'à mon départ on reste en bonne affection.*

A côté de cela, il faut ajouter que Jérémie Pictet avait fait acte de candidature à la chaire libérée par le départ de Spanheim pour Leyde et que Morus lui avait été alors préféré par le petit conseil. Le départ de Morus ne lui permit pas d'accéder à la chaire tant convoitée puisque ce fut Philippe Mestrezat, neveu du pasteur de Paris, qui l'obtint probablement en raison de sa modération.

<sup>4</sup> J. GABEREL, *Histoire de l'Eglise de Genève depuis le Commencement de la Réformation jusqu'à nos jours*, Joël Cherbuliez, Genève, 3 vol, 1858-1862, tome III, p. 118-125.

Cette transcription, effectuée du 25 novembre au 9 décembre 2011, s'inscrit dans la suite de ma précédente transcription des lettres de Rivet à Spanheim et de celle des enfants de ce dernier, à celui-ci, publiées dans les numéros 117 à 122 des Cahiers du Centre de Généalogie Protestante (2012-2013). Comme pour mes précédentes transcriptions l'ouvrage du théologien néerlandais F. P. van Stam a été ma source de référence essentielle<sup>5</sup>.

Jérémie Pictet a en apparence une écriture aisée à déchiffrer, mais bien des mots ont été indéchiffrables à la première lecture, et ce n'est que lorsque j'en ai relevé toutes les lettres que m'étant familiarisé avec son vocabulaire et ses expressions que j'ai pu comprendre, du moins je l'espère, les mots que je n'arrivais à lire dans un premier temps. Mais ce sont là, des aléas liés à la transcription.

Je suis particulièrement reconnaissant à Madame Paule Hochuli-Dubuis, assistante conservatrice des manuscrits de la Bibliothèque de Genève d'avoir bien voulu m'apporter son aide, pour identifier les membres des familles suisses citées dans les lettres de Jérémie Pictet.

J. L. T.

---

<sup>5</sup> F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, APA-Holland University Press, Amsterdam-Maarssen, 1988.



27 septembre 1637 - Genève

Monsieur & très honoré Père,

*Encore que je ne m'acquite pas souvent de ce devoir, je pense toutefois que vous me conservez toujours quelque peu en vos bonnes grâces. C'est la connoissance que j'ay de vostre courtoisie qui me fait espérer la continuation de cette faveur dont je fais une estime très particulière. Et je vous supplie de croire que ça esté manque d'occasion que vous n'avez pas receu de fréquens témoignages du respect que je vous porte & du service que je désire vous rendre. Vous m'obligerez de vos commandemens si vous m'en jugez capable & je tascheray à vous donner toutes preuves de mon obéissance. L'oubly des effets de vostre bienveillance m'est autant impossible que celui du séjour que j'ay fait en Hollande.*

*Je sçay que Monsieur Tronchin<sup>6</sup> estoit porté de mesme affection envers vous & je croy que l'assurance que vous en aviez a fait participer à l'ennuy que sa mort nous a causé depuis une année. Il a été augmenté par la nouvelle du décès de Monsieur Sartoris<sup>7</sup>. On le regrette d'autant plus que l'on a sçeu que ses labours estoient fort utiles à l'Eglise de Constantinople.*

*Si celui qui vous rendra cette lettre n'a pas receu de si grands dons, néantmoins il est doué de semblable rôle à l'avancement du règne de Dieu. Il vous sera grandement obligé s'il vous plaist l'honorer de vostre faveur & de vos bons avis.*

*Sans doute vous receutes dernièrement beaucoup de joye de ce que la controverse de Monsieur Amyraut a esté si paisiblement terminée. Plusieurs appréhendoient que l'église de Dieu ne fust troublée ou persécuté à cause de ces questions<sup>8</sup>. J'ay appris ces jours passés que Monsieur de La Miltière<sup>9</sup> a fait imprimer une response au synode & qu'il persiste toujours*

---

<sup>6</sup> Jean Tronchin, fils aîné de Théodore Tronchin, qui en 1634 et 1635 avait séjourné à Paris et à Leyde, est décédé à la fin de l'année 1636 à l'âge de 25 ans.

<sup>7</sup> David Sartoris (1610-1637), d'une famille Genevoise originaire de Quiers en Piémont, était le fils aîné du pasteur Jacques Sartoris (1588-1650) et de Jeanne Le Boiteux. Il fit ses études à l'Académie de Genève et les poursuivit à Oxford et à Leyde. Il fut consacré le 15 janvier 1636 et succéda à Alexandre Léger dans la fonction de chapelain de l'ambassadeur de Hollande à Constantinople et de pasteur à Péra. S. STELLING-MICHAUD, *Le livre du recteur de l'académie de Genève (1559-1878)*, Librairie Droz, Genève, 1959-1981, 6 vol.

<sup>8</sup> Ces deux phrases sont citées par F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, APA-Holland University Press, Amsterdam-Maarssen, 1988, p. 140, note 88.

<sup>9</sup> Théophile Brachet de La Milletière (1596-1666), ancien partisan de Henri II de Rohan, rallié à Richelieu, plusieurs fois suspendu de la Cène, fut excommunié le 29 janvier 1645 par le Synode de Charenton. Il exposa pour la première fois ses sentiments unionistes en 1634 dans *De universi orbis christiani pace et concordia per eminentissimum cardinalem ducem Richelium constituenda épistola ad eunden* qui fut imprimé en français l'année suivante avec les lettres de du Moulin et Rivet et les réponses à ceux-ci de La Milletière. Robertus J. M. van de SCHOOOR, *The Irenical Theology of Théophile Brachet de La Milletière (1588-1665)*, Brill Academic Publishers, Leyden, 1995, p. 33-34.

*dans ses extravagances. Je ne sçay de quel Religion ni de quel esprit ose mené ce conciliateur chymérique. Diruit, aedificat, mutat quadrata rotundis*<sup>10</sup>.

*Monsieur de Weittoran demeure maintenant dans une métairie qu'il a acheté & qu'il est fort proche de cette ville. J'achève par les prières que je fais à Dieu à ce qu'il conserve longuement en bone santé. Et ie vous assure que je seray toute ma vie,*

*Monsieur,*

*Vostre très humble serviteur.*

*J. Pictet*

*Genève, ce 27 sept<sup>bre</sup> 1637.*

B.U. Leyde, BPL 300157

---

**28 juillet 1642 - Genève**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Je ne puis me ramentevoir le séjour que je fis dans l'Académie de Leyden, il y a quelques années que je ne me souviens de la faveur de votre bienveillance aussi bien que de votre mérite extraordinaire. C'est ce qui m'oblige à vous tesmoigner derechef les ressentimens que j'en ay & souhaite de vous en pouvoir mieux assurer quand il vous plaira m'honorer de vos commandemens. Je vous advise néanmoins que j'ay combattu votre désir par mes instances & que j'ay désiré toute autre occasion de vous escrire que celle du départ de Monsieur Spanheim<sup>11</sup>. Ce personnage est enrichi de tant de grâces de [...] peu des lumières que je ne m'estonne pas si tous les honnestes gens l'estiment & si des puissants souverains le demandent & le favorisent. Mais bien lamente-je la perte que Genève fait maintenant & telle que véritablement elle doit la conter entre les plus grandes, tant ses labeurs, sa sapience & son exemple luy estoyent utiles & nécessaires.*

*Vous sçavez que depuis seize ans en ça les décès de Messieurs Goulart<sup>12</sup>, Turretini<sup>13</sup> & Pre[...] a causé beaucoup de regrets à tous les bons [...] qui ont de connoissance & me*

---

<sup>10</sup> HORACE, Epîtres, Livre 1, Epître 1, 100.

<sup>11</sup> Frédéric Spanheim avait quitté Genève avec sa femme et ses enfants pour Leyde. Il s'arrêta au passage à Paris.

<sup>12</sup> Simon Goulart (1543-1628) est un théologien et humaniste, originaire de Senlis, qui s'était réfugié en 1566 à Genève où il avait été reçu au ministère.

<sup>13</sup> Bénédicte Turretini (1588-1631) était le fils de François Turretini et de Camilla Burlamachi, fille de Michel Burlamachi et de Claire Calandrini. Louise Micheli (1597-1676) était la fille de Horace Micheli et de Barbe Perez. La Base de donnée « Les Burlamaqui : italiens et protestants » créé par Roland GENNERAT sur INTERNET m'a permis de me retrouver dans cet écheveau de familles.



souvenant du [service &] de la piété & de l'intégrité de ces excellens & fidelles serviteurs de Dieu en cette Eglise. L'absence & l'esloignement de Monsieur Spanheim vont aug[menter] cet ennuy bien que nous ne doutions pas de la sincérité de son affection envers nous & de la continuation de ses prières à Dieu pour nous. Toutefois ce qui nous console est aussi l'assurance que nous avons que le pays où vous estes & auquel il s'achemine selon la providence de Dieu, recueillies principalement cy après les grands fruicts que ses grands [dons] sont capables de produire au maintien & à la défense de la vérité & pureté de [la] Religion chrestienne et d'ailleurs sachant combien il vous honore & combien vous l'estimez, je me présente facilement que ce luy sera du bonheur & à vous du contentement de vous voir & de vous entretenir l'un avec l'autre, et sans doute l'on vous considérera tousjours entre les plus dignes & les plus illustres qui s'employent avec grand zèle & pareil succès à la gloire de Dieu & au bien de son Eglise. Cela donne & donnera tant plus de sujet de prier le Seigneur pour la continuation de vostre prospérité & l'abondante bénédiction de vos saints labours jusqu'à ce qu'il vous fist état de sa joye & recevoir la couronne incorruptible de gloire. C'est la prière que fait particulièrement celui qui demeure avec toute sorte de respect,

Monsieur & très honoré Père,

Vostre très humble serviteur.

J. Pictet

Genève, ce 28 juillet 1642.

B.U. Leyde, BPL 300159 et 160

---

14 août 1645 - Genève

Monsieur & très honoré Père,

Ayant sceu de Monsieur Léger<sup>14</sup> que vous m'honorez de la continuation de vostre service & de vostre bienveillance, je vous en continue des actions de grâces très humbles comme d'un bienfait que je prise grandement et d'autant plus qu'elle procède d'un personnage très digne & illustre avec toutes sorte de grâces & de vertus. La connoissance que j'en ay m'oblige d'en [...] cette reconnoissance. Et si je n'avois pas leu vos livres & expérimenté vos faveurs [& que] je ne vous avois pas veu & ouy, j'en parlerois avec moins

---

<sup>14</sup> Antoine Léger (1596-1661) originaire de Villesèche dans les vallées vaudoises du Piémont, avait fait ses études de théologie à Genève (1618) et à Leyde (1624) où il se lia avec André Rivet. Il débuta en 1626 sa carrière pastorale à Villesèche sa ville natale. De 1628 à 1637, il fut chapelain de l'ambassade de Hollande à Constantinople et de 1637 à 1643 pasteur de Saint-Jean. Menacé de mort, il se réfugia à Genève où il devint pasteur de l'Eglise italienne de la ville. Il fut nommé pasteur de Genève en 1645. La même année il devint professeur de théologie et de grec à l'Académie puis en 1654 d'hébreu. La correspondance qu'il entretint avec Rivet est beaucoup plus importante que celle que Jérémie Pictet entretint avec celui-ci. L'inventaire de la correspondance d'André Rivet dénombre une quarantaine de lettres de Léger écrites entre le 22 août 1628 et le 13 juillet 1649. B. U. Leyde, BPL 2211c.



d'assurance. Mais puis que le Dieu de toute grâce que vous adorez & invoquez en vérité, vous a tant avantagé [...]ant t'il pas qu'en reconnoissant & admirant les grands dons qu'il vous a communiqué, j'en bénisse son saint nom, d'autant que son Eglise en a recueilly des longtemps & en recueille encore divers fruicts, si utiles & si excellens. Sans doute c'est un devoir autant juste que raisonnable & si je m'y employe c'est particulièrement à l'imitation de Monsieur Spanheim.

Je sçay comme il escrit & parle de vous & combien il se glorifie de vostre affection & de vostre estime. Que si l'Académie de Genève le regrette encore, celle de Leyde a bien sujet de s'esjouir de sa présence & le considérant entre ses premiers plus fidelles & professeurs. Il ne luy donne pas moins de la [...] qu'il en receu de gloire, & sa renommée vous augmentant la sienne propre. Son Epistre contre les indépendens qui sont en Angleterre nous a esté fort agréable, quoy que nous soyons marry que M. Amyraut luy ait imposé nécessité de respondre au traicté qu'il a fait doutheu[sement] contre luy. Car vous sçavez qu'il y a inséré ses thèses & ne s'est pas seulement offert de les réfuter, mais a voulu augmenter le différent par une multitude de questions dans lesquelles il ne vous oublie pas. Il eust beaucoup mieux fait de parachever la tasche que vous luy donner sans recommencer une affaire dont la suite n'est guère bonne pour borner est l'intention selon laquelle il dit l'avoir entreprise. Cela me fait souvenir de ce que fit le Sr. Gomarus contre vous il y a quelques années<sup>15</sup>. En effet vous ne l'aviez pas obligé de vous attaquer de la sorte par un livre exprès & particulier. Mais si vous seustes très bien vous maintenir contre ses opinions & combattre avantageusement pour le dogme plus véritable.

Je m'assure pareillement que le Sr. Amyraut expérimentera si s'est prit à trop forte partie & que les argumentations [dog]matiques prévaudront sur les hypothétiques. Quoy qu'il se veuille fortifier de ce que vous avez autrefois par une singulière prudence & charité [...] néanmoins que vous n'approuvez pas entièrement le dessein de ce qu'il a allégué de vos escrits dans le dédicain qu'il vous a faite de son livre et peut estre à cet esgard son Epistre dédicatoire n'a pas esté [...] convenablement adressée que fust celle de M. Testard<sup>16</sup> [dans] son traité *De natura & gratia*.

J'adjouste que s'il y a plusieurs années que vous fistes quatorze demandes à un adversaire qui en avoit [aussi] fait quatorze à ceux de nostre Religion. M. du Moulin en fist soixante deux à [ce]luy qui luy en avoit faist trente deux<sup>17</sup>. M. Amyraut se doute bien que M.

<sup>15</sup> François Gomarus (1563-1641), pasteur à Francfort-sur-le-Main (1587), professeur de théologie à l'université de Leyde en (1594), pasteur à Middelburg (1611), professeur de théologie à l'académie de Saumur (1615) et enfin à Groningue (1618). Il est célèbre pour le conflit qu'il eut avec Arminius à propos de la prédestination. Sur la querelle qui l'opposa en 1633 à André Rivet touchant la question du Sabbath. Cf. A. G. van OPSTAL, *André Rivet. Een invloedrijk Hugenoet ann het hof van Frederik Hendrik*, Harderwijk, 1937, p. 115-117.

<sup>16</sup> Paul Testard (1597-1650) ancien chapelain du duc Henri de La Trémoille, pasteur de Blois sa ville natale depuis 1626, est à l'origine de la querelle de la grâce universelle par la publication en 1633 à Blois de son *Eirenicon seu Synopsis doctrinae de natura et gratia*.

<sup>17</sup> Pictet fait référence à la controverse que Pierre du Moulin eut avec le père Cotton qui fut imprimée sous le titre de *Trente-deux demandes proposées par le Père Cotton, avec les solutions ajoutées au bout de chaque demande. Item soixante-quatre. Demandes proposées en contre-échange*, Genève, Aubert, 1625.



*Spanheim luy en fasse cinquante ou cent pour luy donner de l'occupation puisqu'il a tant d'envie de s'esgayer en ses pensées et de mettre en lumière ses nouvelles conceptions [qu']autrefois on n'y trouve pas de grandes lumières [...] plus que dans les escrits de celuy qui entrepris de concilier les Religions au mesme temps que [...] se publia son traité de la prédestination, cependant nous eussions esté fort joyeux & satisfaits [...] de ça si les synodes d'Alençon & de Charenton eussent mis plus d'eau sur le feu qui s'est augmenté depuis. Et Dieu veuille l'esteindre selon les ressorts de sa très sage preudence afin que la vérité [&] charité soyent inviolablement retenues & que toutes choses se fassent à sa gloire & à l'édification de son Eglise 4. Je supplie aussi nostre Dieu de renouveler vostre vénérable & glorieuse vieillesse & de vous combler de ses plus désirables & [ses] saintes bénédictions ensemble avec tout ce qu'il vous a donné. C'est Monsieur le souhait & la prière de celuy qui vous honore tousjours aussi bien que Monsieur de Saulmaise & qui est véritablement,*

*Vostre très humble &  
obéissant serviteur.  
J. Pictet*

*A Genève, ce 14 d'aoust 1645.*

B.U. Leyde, BPL 300161 et 162

---

**24 octobre 1645 - Genève**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Comme les nouveaux tesmoignages que j'ay receus de vostre bienveillance m'obligent à vous en faire de nouveaux remerciements, [que] aussi les nouvelles de vostre bonne disposition m'ont apporté tant de joye que nostre compagnie en a pris bonne part lorsque je l'ay saluée selon vostre désir, avec déclaration de vos bons advis & saints advertissement. Elle m'a donné charge de vous resaluer très affectueusement de Nostre Seigneur & de vous tesmoigner qu'elle bénit son nom pour le grand soin & zèle que vous avez tousjours pour le bien de son Eglise [...] que le suppliant pour la continuation de vostre prospérité & abondante bénédiction de vos labeurs. Elle veille & travaille à ce que la vérité & la paix soyent retenües & conservées parmis nous.*

*Tant y a que Monsieur Spanheim a laissé par deçà quelques traictés capables de nous troubler, soit par animosité contre luy, soit par amour de veine gloire. Je ne m'estonne pas des vanteries bien ridicules de celuy dont vous me parlez dans vostre lettre. S'il a un bel esprit plusieurs reconnaissent qu'il est fort dangereux. Du moins à son occasion diverses personnes semblent se dégouter de la viande solide pour se repaistre de quelques fleurs de Rhétorique, en telle façon qu'une grande partie des défauts que S. Paul remarquoit et*

réprimoit en l'Eglise des Corinthiens<sup>18</sup> se glissent & sont désormais à présent en cette cy<sup>19</sup>. Si ces bienheureux serviteurs de Dieu : Calvin, de Bèze revenoyent aujourd'huy que ne diroyent t-ils pas. Mais Dieu veuille pourvoir à ces maux, & y pourvoira sinon que par ce moyen il nous veuille chastier à cause de nos ingratitude & pêchez.

D'ailleurs, je m'assure que Monsieur vostre très cher & digne frère<sup>20</sup> est grandement accouragé par vostre exemple de tenir ferme pour le bon parti comme il [nous] a donné de nouvelles preuves en ce dernier synode de Xaintonge auquel il a présidé. Vous avez là un second qui ne manque ni de fidélité, ni de force, ni de courage, et suis fort aise d'estre plus particulièrement informé de toutes ses excellentes qualités par le fils de M. Putten son allié & mon voisin qui poursuit icy ses estudes en théologie. Quant à Monsieur Spanheim, je suis esgalement persuadé de ce que vous dites qu'on a donné à bon escient à son antagoniste cunctando restituit rem<sup>21</sup> et me resjouis aussi d'apprendre que vous commencez son ouvrage par une Epistre qui montrera quels sont & ont esté vos sentiments. Si on la jugée nécessaire, elle sera très utile [...] pour descouvrir les mystères & l'artifice de celui qui a voulu conjointement ladrer & laudarer Il me souvient à ce propos de ce que vous avez escrit des Remonstrans sur la fin de la censure et la persécution de leur confession et de ce que j'ay remarqué et pages 70, 71, 91 &c de la Response apologétique de G. Supingias où il monstre que les Arminiens [font] tort à Mélancthon d'escire & se vantent qu'ils ont esté dans leurs sentimens. J'estime pareillement que c'est en vain que les professeurs de Saumur se veulent servir de l'autorité de Calvin & de quelques autres excellens théologiens pour donner cours à leurs opinions erronnées et ayant considéré diverses allégations.

Je trouve cette créance plus probable & bien contraire à leurs protestations que M. Calvin aussi bien que M. De Bèze ont eu mesme sentiment trouvant l'object de la prédestination. Ce n'est pas que je ne reconnoisse assez que M. Calvin s'est en quelques endroits de ses escrits exprimé en termes plus doux & plus accommodé à l'enfer humaine & pour éviter les calomnies de quelques adversaires, le taxant de représenter Dieu comme un [...] de le faire auteur du péché &c. Mais au fond croy pouvoir tenir cette conclusion tant à ce qu'on dit sur les versets 19 &c du ch. 9<sup>22</sup> de l'Epistre aux Romains que notamment de sa response & ensemble de [...] de M. de Bèze aux 14 articles des calomnies et à la [...] de Castalis. Joint que ces propres mots se trouvent au Tes[tament] de M. de Bèze, dont mon frère a l'original. Que [...] à moy de protester vivre & mourir en ce que j'ay appris & receu de ces grands personnages & singulièrement de ce grand serviteur de Dieu feu M. Calvin.

<sup>18</sup> « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et à ne point avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment » Première Epître aux Corinthiens 1, 10 (Louis Segond).

<sup>19</sup> Ce passage fait présumer que les idées nouvelles gagnaient les esprits à Genève.

<sup>20</sup> Guillaume Rivet (1581-1651), sieur de Champvernon, pasteur de Taillebourg, frère cadet d'André, était comme lui un orthodoxe pur et dur. Le lecteur pourra consulter sur notre cite « Le Monde des La Trémoille » la correspondance de Guillaume Rivet à son frère André.

<sup>21</sup> D'après Cicéron (Des devoirs, I, 24, 84) : « Unus homo nobis cunctando restituit rem », c'est-à-dire : un seul homme, en temporisant, a rétabli notre situation.

<sup>22</sup> « Tu me diras : pourquoi blâme-t-il encore ? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté ? (Louis Segond).



*Avec vostre permission, je vous diray encore mon advis sur ce que l'on me dit hier que M. Daillé<sup>23</sup> fait un livre en intention de prouver la non imputation du péché d'Adam & ce par les escrits de Calvin, Chamier<sup>24</sup> & autres théologiens. J'estime donc que si Calvin et ces confessions de foy qu'il a composée, ou en son institution ou en ses commentaires sur le Ch. 5 aux Romains et Chamier en certains lieux de ses controverses ont fait plus expresse & fréquentes mentions de la propagation que de l'imputation du péché d'Adam, ça esté pour condamner & réfuter plus particulièrement les faux dogmes, soit de Pignons & d'autres scholastiques, n'accordant & ne reconnoissant que l'imputation du péché d'Adam, soit des Pélagiens maintenant que le péché originel ne dériveroit sur la postérité que par imitation et comme lorsque Calvin enseigne que la justification consiste en la rémission des péchez, ce n'est pas où l'exclusion de l'imputation de la passion & obéissance de J. Christ veu qu'il l'a posé & reconnust sauveur ailleurs. Pareillement encore que pour les considérations susdites il ait plus insisté à descrire la propagation qui se fait du péché originel par la génération. Normalement il couste suffisamment de quelques périodes de sa response au premier article des Calomnies de Castellion<sup>25</sup> & de quelques mots de la prière inscrite au formulayre du baptesme qu'il a creu l'imputation du péché d'Adam aussi bien que la propagation. Tel a esté aussi le sentiment de Chamier comme il le recueille en la page 850 du 3<sup>e</sup> tome de ses controverses<sup>26</sup>, davantage se trouve qu'entre les professeurs de Genève, non seulement Calvin a esté contraire à l'opinion des professeurs modernes de Saumur, mais aussi de Bèze en la confession de Foy qu'il a composé & principalement en son commentaire sur le 5 aux Romains ; Daneau<sup>27</sup> traitant du péché d'Adam en ses lieux communs ; De La Faye<sup>28</sup> en ses thèses & sur le 5 aux Romains ; Turretini en la 3<sup>e</sup> partie de ses escrits contre Coton Verificat 57 pages 63 &c, Verific 159 page 850, &c ; ainsi Diodati<sup>29</sup> en ses notes sur la 5 aux Romains ; Tronchin en sa response à Coton page 753 &c.*

*Mais qu'est t-il besoin, Monsieur, que je vous escrive de ces choses, vous les sçavez très bien et vous supplie d'excuser la liberté que j'ay prise de m'en entretenir avec vous, & de vous représenter ainsi quelques unes de mes observations & pensées sur les questions que l'on débat aujourd'huy. Elles sont exposées à vostre jugement & censure.*

<sup>23</sup> Jean Daillé, d'une famille réformée de Châtellerauld, après avoir été le chapelain de Duplessis-Mornay et avoir été brièvement pasteur à Saumur avait été appelé par l'Eglise de Charenton à la suite du décès de Samuel Durant. Il était partisan des idées nouvelles de Saumur.

<sup>24</sup> Daniel Chamier (1565-1621), pasteur de Montauban.

<sup>25</sup> Sébastien Castellion (1515-1563) un adversaire de Calvin, champion de la liberté religieuse.

<sup>26</sup> *Controversiarum de religione adv. pontificacios*, Genève, 1626, 4 vol, in-fol.

<sup>27</sup> Lambert Daneau (1530-1595).

<sup>28</sup> Antoine de La Faye pasteur de Paris pendant trente ans mort en 1609.

<sup>29</sup> Jean Diodati professeur à Genève, traducteur de la Bible.

*Au surplus, je vous assure que mon frère<sup>30</sup> & moy vous honorerons avec entière affection à vostre service. Et vous ayant salué très humblement de sa part, je continue mes prières à Dieu pour vostre heureuse conservation. Je suis & demeure pour tousjours*

*Vostre très humble &  
obéyssant serviteur.*

*J. Pictet*

*A Genève, ce 24 octobre 1645.*

B.U. Leyde, BPL 300163 et 164

---

**1<sup>er</sup> février 1646 - Genève**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Je vous eusse plus tost remercié de vos dernières lettres que j'ay receues au commencement de cette année si j'eusse moins appréhendé de vous divertir de vos grandes & sérieuses occupations. Dieu s'en loue qui vous fortifie tellement en un aage si avancé que vous ne cessiez de vous employer vigoureusement à l'avancement de sa gloire. Je tiens pour assuré que le dernier effort de feu Grotius<sup>31</sup> sera aussi inutile que les précédents & que vous continuerez à monstrier que l'on ne peu rien contre la vérité que vous défendez & qui demeure tousjours victorieuse. D'ailleurs ce que vous m'escrivez que cet autheur n'étoit abore nisi relesto pertore me remet en mémoire ce que M. de Bèze a dit autrefois des Jésuites les qualifiant ullemu satanii eceptitu. Que si dès long temps on voyoit les Grotius tomber de*

---

<sup>30</sup> André Pictet (1609-1669), frère aîné de Jérémie, avocat au parlement de Paris, parallèlement à son frère faisait carrière dans le corps politiques de la ville. Après avoir fait partie depuis 1638 des différents conseils, il fut élu le 7 janvier 1644 pour la première fois 4<sup>e</sup> syndic. Il assumera encore six fois ce mandat annuel en 1648 (4<sup>e</sup> syndic), 1652 (2<sup>e</sup> syndic), 1656 (2<sup>e</sup> syndic), 1660 (2<sup>e</sup> syndic), 1664 (2<sup>e</sup> syndic) et 1668 (2<sup>e</sup> syndic). L'on notera qu'il ne fut jamais élu premier syndic. Il assumera également la charge de lieutenant. Il sera envoyé par la République de Genève en 1648 et 1653 à Zurich et Berne, en 1656 et 1659 auprès du roi de France et en 1659 auprès du duc de Savoie. André Pictet épousa en premières noces le 5 février 1632 Marie Sève et en secondes noces le 14 septembre 1654 Barbe Turretini, fille de Bénédicte Turretini et de Louise Micheli. Son fils, Bénédicte (1655-1724), fut pasteur, professeur et recteur de l'Académie fut un tenant de l'orthodoxie éclairée.

<sup>31</sup> Hugo de Groot (1583-1645), dit Grotius, poète, philologue, historien, théologien, juriste, ancien adversaire politique de Maurice Nassau, était devenu en 1634 ambassadeur de Suède à Paris. C'est en 1640 qu'il s'était engagé dans le dernier combat de sa vie : la réunion de toutes les confessions chrétiennes. Hans BOTS et Pierre LEROY, « Hugo Grotius et la réunion des Chrétiens : entre le savoir et l'inquiétude », *XVII<sup>e</sup> siècle*, N° 141, octobre-décembre 1983, p. 451-469, H. J. M. NELLEN, *Hugo de Groot (1583-1645). De loopbaan van een geleerd staatsman*, Uitgeverij Heureka, Weesp, 1985, p. 73-78 et Hans BOTS, « Hugo Grotius et André Rivet : Deux lumières opposées, deux vocations contradictoires » in Henk. J. M. NELLEN et Edwin RABBIE (Editeurs), *Hugo Grotius Theologian. Essays in Honour of G. H. M. Posthumus Meyjes*, Brill, Leiden, 1994, p. 145-155.



mal en pis & par une maudite conspiration se rendre l'instrument des adversaires pour troubler les Eglises réformées, aussi tous ceux qui sont rongés du zèle de sa maison de Dieu & aiment le Seigneur Jésus en vérité n'ont point sujet de le regretter. Imperatus sum Grotio papistus, maturum mortuus Menum impereu Grotio papista maturum mortum, disoit Seyffertus, luthérien, dans le traité qu'il a mis en lumière contre ledit Grotius il y a peu d'années<sup>32</sup>.

Je seray fort joyeux de voir dans peu de [temps] le livre que vous avez fait imprimer pour confirmer l'arrest du dernier synode national touchant l'imputation du péché d'Adam<sup>33</sup>. Et m'assure qu'il sera très utile pour la démonstration & confirmation d'une vérité que je trouve assez évidente dans la parole de Dieu & continuée & enseignée si constamment par tant & tant de doctes théologiens anciens & modernes. Cependant, j'ay appris que M. de La Place<sup>34</sup> aussi bien que M. Daillé escrivoient sur ce sujet et suis marry que la plus part des professeurs de cette académie avoient l'esprit [d'crire] par lettres à M. Garissoles<sup>35</sup> de n'impr[ouver] pas l'opinion de M. de La Place sur ce point de [...]. C'est en quoy il se monstra peu favorable [au] dernier synode national & se souvenir de ce que les synodes précédents ont condamné le vostre de publier une nouvelle version. Celuy qui par cy devant s'est voulu prévaloir de vos l[ettres] ne se vente pas de la dernière toutesfois, advoque que M. Sarrau<sup>36</sup> luy a fait des réponses. Il se donne à connoistre de plus en plus néanmoins se rend

<sup>32</sup> Johann Seyffart était un luthérien d'Ulm qui avait écrit en 1642 un pamphlet contre Grotius intitulé : Hugo Grotius papista sive Epistolica deductio. Dans sa lettre du 25 novembre 1642 à Christoph Martin von Degenfeld, Grotius décrit Seyffart comme un mauvais homme, étant à présent en Hollande gagné par mes ennemis, qui a fait imprimer en ce pays-là contre moy un livre sans nom et après un autre qui porte son nom, plein d'injures et mensonges, disant que j'ay esté à la messe, que ma femme y a mené Madame de Rantzou, m'appelant traistre et meschant et disant que j'ay perverti tous les colonels allemands ».

<sup>33</sup> F. P. van Stam mentionne que la première édition de ce livre avait été imprimée en 1645 à Leyde sous le titre *Decretum synodi nationalis ecclesiarum in Gallia reformatum habitae Carentoni ad Matronam*, a XXVI decembre anno 1644, usque ad finem januarii 1645, de imputationem primi peccati omnibus Adami posteris. F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 249, note 167.

<sup>34</sup> Josué de La Place (1596-1655), ancien pasteur de Nantes, était le second professeur de l'académie de Saumur semant le trouble pour les protestants orthodoxes ; le troisième étant Louis Cappel.

<sup>35</sup> Antoine Garissoles (1587-1651) était pasteur et professeur de théologie à l'académie de Montauban sa ville natale. Protestant orthodoxe, comme André Rivet et Jérémie Pictet, il était opposé aux théories venant de Saumur. Il publia, en 1648 à Montauban, un livre contre la théorie sur l'imputation de Josué de La Place : *Decreti synodici Carentoniensis de imputatione primi peccati Adae explicatio et defensio*. Michel NICOLAS, *Histoire de l'ancienne académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, Imprimerie Forestié, Montauban, 1885, Kissinger reprints, 2011, p. 169-184.

<sup>36</sup> Claude Sarrau (1600-1651) était un conseiller au parlement réformé originaire d'Aquitaine qui depuis 1641, entretenait une correspondance régulière avec André Rivet. Il était favorable à Amyraut et l'hostilité irréductible que manifestait Rivet envers ce théologien de Saumur, le conduisit à mettre fin en cette année 1646 à leur relation épistolaire. Leur correspondance en français a été publiée par Hans BOTS et Pierre LEROY, *Correspondance intégrale (1641-1650) d'André Rivet et de Claude Sarrau*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1978-82, 3 vol. Le choix de lettres latines de Claude Sarrau allant de 1639 à 1651, publié en 1654 à Orange par son fils Isaac, fait apparaître que Claude Saumaise fut le destinataire principale des lettres réunies. Ce recueil met en évidence aussi que Sarrau avait des relations épistolaires amicales avec Hugo Grotius et Alexandre

plus hardy à cause que que[lques] uns des principaux le portent & supportent pour des raisons que l'on sçait & que l'on ne sçait . Le grand & plus ordinaire artifice est de rendre suspects d'intérêt & de passion ceux qui [...] satisfaire à leur serment & pratique. Vos saintes exhortations s'opposent aux innovateurs & résistent à ceux qui de vray sont minimum diligens.

La response de Monsieur Spanheim au Sr. Amyraut est fort attendue & désirée. Elle sera sans doute très exacte & très docte. Et quoy que M. Amyraut escrive & dit que sa réplique est desja preste tant y a que je suis persuadé qu'il a mal fait son conte & sa partie, & qu'il se trouvent prés & confus sous prétexte d'éclaircissemens & d'apologies il espend & estale ses sentences afin de rendre divers personnages en indifférens ou approbateurs.

Je me suis parfois entretenu avec M. Léger de l'estat de M. Turretin<sup>37</sup>. Il m'a dit qu'il en avoit adverty ses parens & qu'il avoit receu des lettres dudit Sieur par lesquelles il tesmoignoit de n'adhérer point aux nouvelles opinions. Nostre compagnie vous resalue très affectueusement en Nostre Seigneur. Mon frère vous est fort obligé pour l'honneur de vostre bienveillance, continue ses vœux pour vostre prospérité & retient une antière affection à vostre service. J'adiouste aussi mes prières à nostre Dieu à ce qu'il bénisse continuellement vos saints labours & vous conserve longuement & heureusement avec tous les vostres. C'est,

Monsieur,

Vostre très & très obeyssant  
serviteur.

J. Pictet

A Genève, ce 1er feb. 1646.

B.U. Leyde, BPL 300165 et 166

---

Morus bêtes noires d'André Rivet et des protestants orthodoxes. Isaac SARRAU, *Claudii Sarrauii Senatoris Parisiensis Epistolae*, Edition à la demande, Kessinger publishing, Whitefish, Montana.

<sup>37</sup> François Turretini (1623-1687), Turretin pour les anglo-saxons, fils du pasteur et professeur de théologie Bénédict Turretini et de Louise Micheli, descendait d'un groupe de familles Lucquoises protestantes qui s'étaient réfugiée à Genève pour préserver leur foi. Après avoir commencé ses études à Genève, Leyde, Paris, il s'apprêtait à les poursuivre à Saumur. Il les poursuivra ensuite à Montauban. Après avoir exercé le ministère à Genève, Lyon puis à nouveau à Genève, François Turretini en 1653 devint professeur de Théologie à l'académie de Genève et l'année suivante en devint le recteur. Il devint le chef de file de l'orthodoxie genevoise (Marie-Christine Pitassi).



3 juin 1646 - Genève

Monsieur & très honoré Père,

*Je ne vous puis suffisamment exprimer combien je reçois de joye & de satisfaction toutes les fois que j'apprens des nouvelles de vostre santé veu que vous l'employez tousjours heureusement à la gloire de celui qui vous la conserve & au bien de son Eglise. Vos grands & saints labours en sont des preuves manifestes. Et si j'ay un peu tardé à vous rescrire cest parce que j'epérois de recevoir au plustost le traitté qu'il vous plaist de m'envoyer & que vous avez fait touchant l'imputation du premier péché et attendons cette occasion de vous remercier de vos dernières lettres & de vostre livre tous ensemble. Mais puisqu'il tarde en chemin je ne dois plus différer ce devoir & m'en acquitter dès à présent avec mon humble reconnoissance de vos faveurs accoustumées .*

*D'ailleurs je suis obligé de vous donner advis qu'ayant parlé au Sr. Chouët<sup>38</sup> de vostre livre susdit, il m'a promis de l'imprimer quand & comme il vous plaira. Toutesfois, je m'assure que cela n'agr[éera] point à deux personnes de par deçà, dont je vous ay fait mention en mes pré[cédentes] & peut-estre qu'ils croient que cette seconde édition n'est point nécessaire. J'ay veu depuis peu quelques cayers du traitté que M. Daillé a fait pour soustenir la nouvelle opinion de M. De La Place. J'estime que [la] plus part des argumens qu'il a entrepris de réfuter sont tronquez en fait à plaisir [&] se donne beau jeu. Et me suis fort [...] de ces mots que j'y ay leus. *Ista imputat[...]* eac plane apud nec Calupis tempore inc [...]. Mais encore plus de quelques autres pires assertions.*

*Nous n'avons pas encor reçu [les] Exercitationes de Monsieur Spanheim si estoit qu'un estudiant qui revenoit de vos quartiers a fait voir un exemplaire qu'il portoit de sa part à M. Lutthardus<sup>39</sup>, professeur à Berne. J'an ay parcouru quelques pages avec grand plaisir & non moindre admiration. Et me suis fort esjoui de la dédicace qu'il a très bien adressée & dressée selon son ordinaire. Il vous rend les éloges qui vous sont dues, & avec plus de de sincérité que son Antagoniste, lequel aura sujet de se repentir toute sa vie de l'avoir provoqué mal à propos & d'en renporter tant de confusion.*

*Il n'y a pas longtemps que Monsieur vostre frère m'a fait l'honneur de m'escire & de me recommander un sien livre qu'il a par deçà. Je me suis employé avec d'autres pour en persuader l'impression à un imprimeur de cette ville qui a promis d'y travailler selon ses offres & conditions imposent. Toutes les occasions que j'auray de l'asseurer de mon [...]*

<sup>38</sup> Jacques Chouët (1583-1661), descendant de réformés français réfugiés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, était un des principaux imprimeur-éditeur de Genève. Son petit-fils, Jean-Robert Chouët (1642-1731) enseigna la philosophie cartésienne à l'académie de Saumur entre 1664 et 1669. André Rivet recouru peu aux services des imprimeurs suisses.

<sup>39</sup> Christoph Lüthard (1590-1663), professeur de philosophie puis de théologie à Berne. Il déploya une grande activité pour la formation du corps pastoral bernois et pour l'organisation des écoles. Il se fit le champion des idées d'Olivier Cromwell, tendant à une union de tous les Etats protestants.

*eccutée, me seront très agréables & réputeray exemplaire à gloire & à bonheur d'avoir part à sa bienveillance aussi bien qu'à la vostre .*

*J'ay salué nostre compagnie selon la charge que vous m'en avez donnée. Elle vous resalue très affectueusement au Seigneur & prie Dieu pour vostre heureuse conservation. Monsieur Tronchin & ensemble mon frère s'estiment fort honoré de vostre souvenir & de vostre affection. Et souhaittons les occasions de vous pouvoir rendre service, joignant leurs prières avec les miennes*

*Monsieur & très honoré Père,*

*Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.*

*J. Pictet*

*Genève, ce 3 juin 1646.*

B.U. Leyde, BPL 300167 et 168

---

**21 octobre 1646 - Genève**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Je vous rends grâces très-humbles de la response dont il vous a plu m'honorer & que j'ay receue ces jours passés dattée du 1<sup>er</sup> jour de vostre 75<sup>e</sup> année. C'est ce qui me fait aussi louer Dieu pour cette grande vigueur d'esprit & de corps qu'il vous continue de sa grâce & que vous employez à sa gloire.*

*J'ay parlé au Sr. Chouët selon vostre intention & m'a promis d'imprimer le livre que vous m'avez envoyé en telle forme que vous marquez & de vous en faire tenir les exemplaires que vous désirez . Il y travaillera dès à présent, n'estoit qu'il se void pressé d'achever l'impression de quelques pièces déjà fort avancées & se promet de commencer bien tost l'impression de la vostre avec plus de commodité. J'auray soin qu'il s'en acquitte convenablement & feray aussi ce que vous m'avez commandé par cy-devant d'adjouter en leur lieu les tesmoignages que vous pourrez avoir omis. Outre les derniers que vous avez recueillis, j'en ay escrit plus de trente bien formées & fidèlement extraits. Cette seconde édition ne consolera pas les Salmuriens & leurs adhérents & fera voir d'autant plus que Calvin, Martyr<sup>40</sup>, Bullinger<sup>41</sup>, Musculus<sup>42</sup> & Tain, & tant d'autres très doctes théologiens*

---

<sup>40</sup> Pierre Martyr Vermigli (1500-1562) protestant italien professeur à Strasbourg et à Zurich.

<sup>41</sup> Henri Bullinger (1504-1575), premier pasteur de Zurich en succession de Zwingli.



sont contraires à leurs sentimens erronés & scandaleux. Et si M. de Bèze environ dans l'aage auquel vous estes pour l'imputation de la justice de Christ contre Aubery<sup>43</sup> & l'Escaille<sup>44</sup> qui troubloyent les Eglises & leur opposa divers tesmoignages recueillis de plusieurs confessions des Eglises romaines & protestantes, & public receu aussi beaucoup de satisfaction [de] ce que vous avez fait à son imitation pour maintenir l'imputation du premier pêché veu que l'on reconnoit que la négation de [...] où ces points fondamentaux auquel elle celle de L[...] d'ailleurs.

Je suis très aise d'apprendre que Monsieur [Spanheim] a receu de tous costés les approbations & louanges qui sont deues à ses Exercitationes très solide. Il a toute [sorte] davantage sur son antagoniste, tout estonné de recevoir après tant de bravades et aucune juste occasion [à] luy reprocher qu'il ne garde pas l'exactitude qu'il req[uiert] d'autrui, & avec d'autant plus de raison qu'en la seconde [partie] de son traité concernant le décret absolu de la Roy[ne], il a fait une plainte formelle que le Jésuite Pap [...] n'a fait qu'égratigner certains passages au lieu de r[épondre] à toutes les raisons de son avis.

Messieurs les pasteurs & professeurs des Eglises réformées de Suisse ne sont pas satisfaits de la response que les pasteurs de l'Eglise de Paris ont faite à leurs lettres<sup>45</sup>, & sont scandalisés de ce qu'ils pa[r]ticipent] aux erreurs des professeurs de Saumur & plaident leur cause pour des estimassions & digressions non convenables. Ils jugent [aussi] que comme & d'autres ont abusé de la patience du synode de Dordrecht. Ils ont crainte des innovateurs & imitateurs de France qui ne sattsifaisoient pas comme ils doivent aux synodes qui ont droit & autorité.

Nous avons en cette ville le Sr. Guillemard<sup>46</sup>, lequel, ayant exercé le St. Ministère à Champdeniers en Poitou [durant] l'espace de 22 ans, donna grand scandale à son Eglise par sa révolte, suivie de celle de sa femme & de ses enfans. Il proteste qu'il est revenu [vers] nous pour donner gloire à Dieu & estre receu à la paix de l'Eglise. Déclare qu'il se révolta par répété persécution & selon l'opinion qu'il avoit que le Pape n'estoit point l'Antéchrist & que l'on pouvoit faire son salut en l'Eglise romayne [...] qu'il a touché pension des adversaires & détient la vérité [...] injustice, tesmoigne un grand repentance & une ferme résolution de vouloir vivre & mourir en la profession de nostre Religion, qu'il reconnoit estre vraie & en tout conforme à la parole de Dieu. On a escrit au ministre de l'Eglise de

<sup>42</sup> Wolfgang Meusel (1497-1563) dit Musculus, un ancien bénédictin devenu luthérien, professeur de théologie à Berne.

<sup>43</sup> Claude Aubery, un champenois, recteur de l'académie de Lausanne, condamné en 1592 par le synode de Berne.

<sup>44</sup> Antoine de Lescaille, un théologien lorrain, adversaire de Bèze.

<sup>45</sup> Le 20 août 1646, les pasteurs de Paris avaient répondu à la lettre du 2131 mai des pasteurs de Suisse. F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 302, note 48.

<sup>46</sup> Jean Guillemard, sieur de Soussigny, natif de Parthenay, fit ses études à Genève. Ministre, dès 1598, de Champdeniers et de Saint-Christophe-sur-Le Roc, il était en 1620, ministre de Le Vigean. En cette année 1620, il prit le « chemin de l'Eglise » (baron de Faeneste) et abjura à Poitiers. Il entra à Parthenay au son du Te Deum et reçut une pension de 400 livres. Frères HAAG, *La France protestante*, tome V, p. 390 et tome X, p. 319.

*Parthenay d'où il est venu afin d'estre mieux informé de tous ses déportemens passés, possible que vous en avez bonne connoissance.*

*J'ay trouvé la commodité d'escrire ce dit jour à Monsieur vostre frère & de luy envoyer les feuilles de son livre. Toutes les occasions que j'auray de vous servir me seront agréables & comme je vous honore tous deux grandement comme vous le méritez à cause des excellens dons que Dieu vous a chargés & qui produisent, il y a long temps, des fruicts très utiles à son Eglise. Je le supplie de vous conserver en toute prospérité & de bénir de plus en plus tous vos saints labeurs. C'est le souhait & la prière,*

*Monsieur,*

*Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.*

*J. Pictet*

*Genève, ce 21 oct. 1646.*

*[...]és de vous saluer très humblement de la part de Messieurs Tronchin & Léger ensemble de la part [...] mon frère qui est aussi [...] à vostre service.*

B.U. Leyde, BPL 300169 et 170

---

**10 mars 1647 – Genève  
à Monsieur Rivet  
à Breda**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Je vous remercie très humblement de la continuation de vostre bienveillance dont il vous a pleu m'asseurer encore par la lettre que vous m'avez escrite de Breda<sup>47</sup>. Et ce m'est un grand sujet de singulière consolation de reconnoistre par là que le changement de lieu s'est fait sans changement d'affection envers moy C'est ce qui m'oblige de plus en plus à vous honorer & servir comme doy en toutes occasions [...] puis qu'en acquiesçant aux*

---

<sup>47</sup> Depuis la fin du mois d'août 1646, André Rivet avait déménagé à Breda pour y exercer la charge de curateur de l'illustre école que Frédéric-Henri de Nassau avait fondée dans cette ville, pour en faire la capitale culturelle du Brabant du Nord.



intentions de Leurs Altesses vous estes maintenant au plus agréable lieu des Pays Bas et en l'académie de Breda , comme est Monsieur de Saumaise<sup>48</sup> en celle de Leyde.

Je souhaite que par la conclusion d'une bonne paix vous y puissiez vivre en tranquillité bientôt plus grande & de la jouissance continuelle & abondante de toute sorte de bénédiction. Que si vostre esloignement de La Haye & de Leyden à cause de l'ennuy à tous les gens qui se resjouissent de vous y voir fréquemment tant y a que je suis fort aise d'apprendre que vous y estes grandement aimé & honoré & que nonobstant vostre aage bien avancé vous ne cessiez pas d'y apporter divers fruicts aussi bien qu'ailleurs.

J'ay exhorté à diverses fois le Sr. Chouët de réimprimer au plus tost vostre recueil *De Imputatione primi peccati* que je luy ay remis par cet effect il y a bien 4 mois. Il s'excuse de n'y avoir encor pu mettre la main selon son intention à cause de diverses incommodités, & promet que l'un de ces jours il en commencera l'impression selon vostre désir & avec le soing des nouvelles anthorisées que vous y avez insérées & plus de 40 notes esgalement préveues que j'y ay adjoustées selon [vos] annotations & selon vostre ordre puis qu'il ne s'agit que d'un recueil. J'ay osé me servir de la liberté que vous m'aviez donnée et d'autant que vous désirez que l'on sache que par vostre conservation on y a adjousté quelques autorités que vous avez omises. Un mot d'advertissement au lecteur pourra servir à cela. Le Sr. Chouet promet aussi d'imprimer cy après la suite de vos œuvres si esse que [les] feuilles ne sont pas grandes. Je luy ay recomm[andé] tout ce dont vous m'aviez chargé par vostre lettre précédente.

M. Stukkus, professeur en théologie à Zurich, a publié des thèses *De Peccato originalis* par lesquelles il soutien la créance orthodoxe<sup>49</sup>. Elles ont esté approuvées par le synode des pasteurs de leurs Eglizes. On m'a dit que M. Amyraut a escrit à Basle à un sien allié pasteur de l'Eglise françoise recueillies en ladite ville<sup>50</sup>, & qu'il [luy] a fait un discours fort ample pour se justifier & expliquer ses opinions & luy a deslivré que pour lors il ne respondoit pas à M. Spanheim, quoy que il ne luy fut pas impossible & qu'on avoit [fait] paroistre [une] extrême animosité contre luy. Je tascheray d'en apprendre de plus particulieres nouvelles. M. Morus<sup>51</sup> entretien plus que jamais ses correspondances avec M. Amyraut. Il ne se change point.

---

<sup>48</sup> Claude Saumaise pour la première fois nommé dans la correspondance de Pictet, qui parce qu'il était jaloux de Spanheim favorisa la venue de Morus aux Provinces Unies. Hans BOTS et Pierre LEROY, *Claude Saumaise et André Rivet. Correspondance échangée entre 1632 et 1648*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1987.

<sup>49</sup> Johann Rudolph Stucki, (1597-1660), originaire de Zurich, avait fait ses études à Saumur où il avait présenté une thèse sous la direction de Cameron. Depuis 1630, il était professeur d'hébreu et de théologie à Zurich. F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 321, note 130.

<sup>50</sup> Balthasar-Octavian Amyraut, né en 1615 à Anspach, après avoir fait ses études à Hanau puis à Genève, fut pasteur de l'Eglise Française de Bâle (1637) puis à Sainte-Marie-aux-Mines (1651). Frères HAAG, *La France protestante*, Ed. Bordier, tome I, colonnes 206-207.

<sup>51</sup> Première mention dans la correspondance de Pictet d'Abraham Morus qui avait succédé à Genève à Spanheim dans sa charge de professeur de théologie et qui va devenir sa bête noire.

*Le Sr Guillemart<sup>52</sup> vous remercie de ce que vous prier Dieu pour luy. [Il] est assez mélancholique & vacillant. Quoy qu'il condamne l'Idolâtrie de l'Eglise romaine. Néanmoins il ne sçait ce qu'il croid, ni ce qu'il doit croire touchant la manière de la présence de N.S. J. Christ en la S. Cène les dogmes de l'Antéchrist & de l'Eglise. On ne luy a pû encor accorder [la] S. Cène, & quoy que dès son arrivée il en tesmoygnast le désir, toutesfois il a vescu depuis & ne p[ense pas] qu'il fasse long séjour en ces quartiers.*

*Je me resiouys de la dignité rectorale que l'on a conféré à Monsieur Spanheim, & suis persuadé qu'il s'en acquitera très dignement. Mon frère s'est acheminé depuis peu à Dijon & a esté député de sa Seigneurie vers le prince de Condé pour le féliciter de son nouveau gouvernement de Bourgoigne. On espère qu'il sera plus favorable à cet Estat que son père & à la mienne volonté qu'il le fust autant que ses ayeuls Louys & Henry<sup>53</sup>. Mondit frère se rencontra avec moy lors que je receus vostre lettre, & me chargea dès lors de vous rendre grâces de vos salutations & de vous assurer de son très humble service. Nostre compagnie vous resalue aussi très affectueusement, & continue ses prières à Dieu pour vostre prospérité & abondante bénédiction de tous vos saints labeurs et particulièrement celui qui demeure de toutes ses affections & pour tousjours,*

*Monsieur,*

*Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.*

*J. Pictet*

*Genève, ce 10 mars 1647*

B.U. Leyde, BPL 300171 et 172

---

### 12 mai 1647 - Genève

*Monsieur & très honoré Père,*

*Je prise tant l'honneur de vostre bienveillance que je suis très aise lorsque se présente l'occasion de vous assurer de mon très humble service. Vostre livre très utile concernant l'imputation du premier péché est imprimé<sup>54</sup> & le Sr. Chouët vous enverra par la première*

---

<sup>52</sup> Jean Guillemard, natif de Parthenay, ancien ministre de Champdeniers, cité dans la lettre précédente de Pictet.

<sup>53</sup> Louis Ier de Bourbon-Condé et son fils, Henri Ier de Bourbon-Condé, arrière-grand-père et grand-père de Louis II de Bourbon Condé, fils d'Henri II de Bourbon-Condé et de Charlotte de Montmorency.

<sup>54</sup> La seconde édition de ce livre de Rivet, imprimée par Jacques Chouët, parue sous le titre : *Decretum synodi nationalis ecclesiarum in Galli reformatorum habitae Carentone ad Matronum ...* ; item



commodité tous les exemplaires qu'il vous a promis. Cette seconde édition est plus correcte que la précédente, toutefois je suis marri de deux ou trois fautes plus notables qui se tiennent en deux feuilles que je n'ay pû corriger. Vostre bonté m'excusera comme j'espère si j'ay accepté trop franchement la liberté qu'elle m'a donné par cy-devant d'inscrire en leur lieu les autorités que vous aviez omises & que j'avois remarquées sur le mesme sujet. Ce que j'en ay fait a esté par imitation de ce zèle si saint & louable que vous monstrez continuellement à promouvoir [...] le bien & l'édification de l'Eglise de Nostre Seigneur et l'avertissement qui en a esté donné au lecteur tend à ce qu'on ne vous impute pas le défaut que l'on y pourroit trouver.

Je vous supplie aussi de ne trouver pas mauvais que l'on ait adjousté les thèses de Monsieur Stuckius touchant le péché originel<sup>55</sup> et qu'il monstre ce commun sentiment des Eglises réformées de Suisse, & prouve aussi par autorités & par [ce] la vérité de ce mesme dogme. Outre le consentement qu'il en a donné, il a tesmoigné qu'il le prendroit [avec] honneur, & Monsieur Tronchin s'est caution en[vers] luy, que vous n'improverez pas cette addition comme estant reconnue fort convenable. Monsieur D[...] a dit naguères à quelques uns qu'il ne métoit pas l'imputation du premier, sous bien que ce [...] se trovast dans l'Ecriture.

Des pasteurs de l'Eglise de Paris sont fort irrités de la response que les pasteurs & professeurs des Eglises & Académie de Suisse leur ont faite et n'y a pas long temps<sup>56</sup> & j'estime que Monsieur Spanheim vous [en] aura fait voir la copie. Il y a monsté beaucoup de sincérité, d'intelligence & de courage à condamner les innovations & s'emploie la mettre [sans] crédit. M. Daillé a écrit à M. Turretini comment depuis cette lettre M. Amyraut avoit pris résolution de respondre à Monsieur Spanheim. Si est ce que j'ay appris de divers endroits que les Exercitationes de Monsieur Spanheim font de si grands feu que plusieurs que moins imputent les opinions dudit Sr. Amyraut les condamnent [à] présent d'autant plus & détestent les précédens.

Le Sr. Hopton a envoyé son Irentum à nostre compagnie & luy en donne son jugement. On mande qu'il a esté bien receu en Suède du baron Oxensten fils du grand trésorier. [Ils] doivent arriver en cette ville l'un de ces jours. On leur parlera de ce dessein afin de les constimer en [ces] bonnes impressions & [...] qu'ils peuvent avoir. Le fils du comte d'Argueil<sup>57</sup>, général Escossois, est en cette ville depuis quelques semaines. J'ay recommandé à M. Chouët l'impression de la suite de vos ouvrages, & m'a dit qu'il vous en escriroit.

---

*Consensus et testimonia ecclesiarum et doctorum protestantium de imputatione primi peccati omnibus Adami posteris ...*, editio secunda, auctior et emendatior, Genevae, 1647. F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 320, note 127.

<sup>55</sup> Dans sa lettre du 10 mars 1647, Pictet avait fait état de Johann Rudolph Stucki, professeur d'hébreu et de théologie à Zurich, et de ses thèses.

<sup>56</sup> Cette lettre des pasteurs et professeurs de Suisse était datée du 11 mars 1647. Cf. F. LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication. L'oeuvre d'Amyraut*, op. cit., p. 223 et F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 309, note 78.

<sup>57</sup> Archibald Campbell (1629-1685), 9<sup>e</sup> comte d'Argyll, Fils d'Archibald Campbell (1598-1661), 8<sup>e</sup> comte et 1<sup>er</sup> marquis d'Argyll, chef du clan des Campbells, partisan du parlement. Tous deux moururent sur l'échaffaud.

*La Savoye recommence à molester Genève & mesme a fait emprisonner un ministre d'une Eglise qui en dépend pour avoir fait mettre les armoiries de Genève en un temple auquel elle prétend avoir droit. Mon frère est député vers Son A. R. à cette occasion & au premier jour s'acheminera vers Turin Dieu aidant. Il vous honore aussi grandement & vous fait part de ses très humbles salutations. Dimanche passé nous avons célébré un jeusne au Seigneur à l'imitation & invitation des Eglises réformées de Suisse sur l'avis que l'on a que le traité de paix que l'on adresse à Münster sera contraire à ceux de nostre Religion.*

*Dieu veuille destourner tous ces orages & convertir en bien ce que l'on peut penser en mal contre nous. Je recommande aussi particulièrement cette Eglise à vos bonnes prières et demeure à tousjours,*

*Monsieur & très honoré père,*

*Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.  
J. Pictet*

*Genève, ce 12 may 1647.*

*Messieurs Tronchin, Léger & Croppet vous saluent très humblement.*

B.U. Leyde, BPL 300173 et 174

---

**20 avril 1648 - Genève**

*Monsieur & très honoré Père,*

*Le respect que je porte à vos excellentes qualités & la connoissance que j'ay de vos sérieuses occupations me défendent de vous incommoder par des lettres plus fréquentes. Si est ce que je m'enquière souvent de vostre heureux estat & désire tousiours l'honneur de vos commandemens.*

*Monsieur Gouguelman à qui ie remets la présente est un fort honneste jeune homme de cette ville & qui a desia fait de beaux progrès en l'intelligence des langues & de la Théologie. Il sera très joyeux si Dieu luy fait la grâce de vous voir dans vostre vieillesse*



ainsi glorieuse & vigoureuse. Et de vous pouvoir informer des nouvelles de par de çà en vous faisant les offres de son très humble service.

Je m'abstiens de vous parler de l'Encomium Morii. Monsieur Spanheim vous en a pu communiquer des particularités du tout estranges & fascheuses. Et si la faveur & prudence du style l'emporte sur les meilleurs sentimens, tant y a que Dieu connoit les cœurs & rendra à un chacun selon ses actions. Je me souviens d'avoir leu avec un singulier plaisir & profit vostre harangue de la paix, possible que vous en aurez veu une autre sur le mesme sujet depuis quelques mois & par laquelle son auteur a déclaré la guerre à des personnes de mérite extraordinaire & qui ont plus eu recommandation. La vérité & la paix qu'il [...] jamais eu ni n'aura selon les apparences. Il entretient de particulières correspondances [avec] son précepteur de Saumur qui a publié naguère sa response pleine, à ce que l'on m'a dit, de répétitions inutiles d'observations grammaticales, de sentances erronées & de mesdisances de texte contre vous & Monsieur Spanheim. Je ne [sçay] pas s'il a entrepris de respondre de point [en] point aux raisons & questions qu'il luy ont esté proposées s'il a pronst antrevenue il n'aura pas luy mesme observé les loys qu'il a donné & aura par trop monstré qu'il rentre des prétextes & subterfuges pour ne descouvrir pas ses sentimens comme [il] est nécessaire.

Je m'assure que Monsieur Spanheim continuera de repousser fortement & heureusement les effects de ses antagonistes & fera d'autant plus triompher la bonne cause. Les lettres & décisions des Académies & Eglises de Suisse & le Synode de Londres y contribueront beaucoup, aussi bien que les traittez qu'à présent on imprime à Leyden tant de vous que de Monsieur du Moulin. J'ay tasché de disposer le Sr. Jaques Chouët à se déporter du dessein d'imprimer la suite de vos œuvres. Il en a plus de désir que de commodité & de puissance, & débite très bien vostre *Catholicus orthodoxus*<sup>58</sup>. Je suis très marri de ce que l'indigence de l'imprimeur & le conseil passionné de quelques uns<sup>59</sup> ont interrompu l'impression du livre de Monsieur vostre frère.

Messieurs Tronchin, Léger & Turretin vous saluent très humblement ensemble avec mon Frère & moy qui priant nostre Dieu de vous conserver & bénir de plus en plus pour l'avancement et sa gloire & l'édification de son Eglise. Je suis & seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.

J. Pictet

B.U. Leyde, BPL 300177 et 178

<sup>58</sup> Rivet avait fait rééditer son *Catholicus orthodoxus* en 1644 à Genève chez J. Chouët. La première édition de cet ouvrage avait été publiée en 1608 à La Rochelle.

<sup>59</sup> Précision intéressante qui révèle que la position extrême des frères Rivet était l'objet d'une opposition à Genève.

22 juillet 1648 - Genève

*Monsieur & très honoré Père,*

*Comme je loue Dieu de ce qu'il vous conserve si heureusement pour l'avancement de sa gloire & de son Eglise, ie vous remercie aussi très-humblement de cette bienveillance particulière donc vous honorez mon frère & moy selon qu'il vous a pleu m'en réitérer les assurances par vos dernières lettres. Elles contiennent des preuves très évidentes de vostre zèle, science, affection, intégrité & prudence que tous les gens admirent il y a longtemps. Je m'asseurois bien que vous feriez un tel jugement de sa harangue de celui qui a parlé de paix estant du tout addonné à la guerre & qui a cherché une vaine gloire à temps de tout son possible. La réputation non moins grande que bonne summi viri et maximi thélogi n'ayant osé soustenir en public la mauvaise cause de l'homme de Saumur avec lequel il entretient des estroittes correspondances. Il a fait le censeur ridicule par sa harangue, ayant fait auparavant le médiateur cauteleux par ses Doctatis morosophy morienum pessimi que si le passage de Grégoire de Narianne qu'il a si malheureusement corrompu & si mal appliqué fait voir quel est son jugement.*

*On peut aussi juger de sa probité par sa négation & protestation en face de justice de n'avoir eu dessein d'heurter ni la personne, ni les escrits de Monsieur Spanheim tant y a que les observations que vous avez faites & les propres mots de son maistre qu'il a inscrit en sa harangue & en d'autres escrits, descouvrant assez sa pensée & son intention mesme ce que dès le commencement de la dédicace de sa harangue il l'a appelée non tum oratione quam vesitation.*

*Je ne m'estonne pas donc si vous estonnez que l'on se contente de ses négations. Mais je déplore le rendition de ceux qui le portent & supportent quoy qu'il mérite plustost des censures que des éloges, tant ils sont éblouis par ses rhétorisations ou surpris par ses artifices, ou gagnés par des retournements ou captivés par des passions et après tout. Je m'assure que celui qui ne peut estre trompé ne trouvent des remèdes en son temps les choses cachées & p[...] les procédures de ceux qui pour satisfaire à devoir & constance travaillent à ce que la vérité & la paix soyent retenues au milieu de nous. Et qu'une aux belles testimoniales ottroyées à celui dont est question. Il est certain que du commencement il y a eu de la surprise & de la complaisance & qu'une cause particulière a esté en quelque sorte rendue publique par des moyens & motifs [qui] ont esté suffisamment représentée à Monsieur Spanheim, lequel a aussi reçu des actes publics & particuliers qui luy peuvent grandement servir contre les blasmes de ses envieux & ennemis.*

*Si celui qui a esté appelé à Middelburg<sup>60</sup> eust eu la volonté s'y acheminer il eust fait quelques instances pour de[mander] son congé. Mais sa preus [...] a vérifié qu'il n'avoit recherché cette vocation & d'autres, que pour se [faire] valoir & se rendre célèbre par ce moyen. Il n'a [point] communiqué à nostre compagnie la lettre que le synode luy a escrite, ni*

<sup>60</sup> Alexandre Morus réalisant que sa carrière était finie à Genève avait décidé de rejoindre les Provinces Unies et répondu à l'appel de l'Eglise de Middelbourg.



la response qu'il luy a fait . Il avoue l'imputation du premier pêché, mais à la considérant à p[ar], il dit que Christ est mort pour tous si non efficacitet tamen suffit etiam queod instudiene. Il faudra donc qu'il se rétracte si on le presse là, que s'il persiste en tels sentimens, il sera fort expédient qu'il en ait une condamnation publique & formelle afin que ceux qui se plaignent de ses hétérodoxies que d'autres reconnoisse pas ou ne veulent pas confesser soyent d'autant plus justifiée & d'autres désabuser. Mais il y a toute apparence qu'il taschera d'eschapper par des généralitez & ambiguïtez.

J'ay leu une partie du livre que son Maistre<sup>61</sup> a opposé aux Exercitationes de M. Spanheim & ay veu dans la préface qu'il vous flatte & frappe tous ensemble avec d'autres excellens théologiens. Il reconnoit [que] tant vous que M. du Moulin estes les plus célèbres de nos théologiens qui vivent à présent. Néantmoins il a osé vous calomnier dans une préface adressée aux pasteurs des Eglises esquelles vous avez tant mérité par des livres & labours si utiles & si excellens.

Je déteste avec plusieurs autres telles invectives avec les hétérodoxies contradictoires faussetés, desguisemens, fuites, vanités & rhodomentades que j'ay aussi remarquer en sa response non exacte, mais de tant confuse & défectueuse, & laquelle Dieu aidant donnant occasion à Monsieur Spanheim de faire d'autant plus triompher la vérité que l'on ne peut rien contre elles. Je me resjouist de ce que Messieurs Mestrezat & Drelincourt vous ont tesmoigné de n'avoir point trempé en telles parolles offensives contre vous. Et de les blasmer aussi bien que plusieurs autres. J'espère & croy facilement que vous vous purgerez convenablement de telles calomnies & que vous serez heureusement secondé par Monsieur votre frère & divers autres. Vous avez desjà par le passé si puissamment reprint & réfuté La Miltière, Grotius & autres grands adverdaires que ce mauvais disciple doit appréhender la nostre indignation son maistre.

Au reste, j'ay parlé au Sr. Chouët selon vostre intention et d'autant plus que j'ay esté bien informé que d'une année & peust-estre de plusieurs il ne pouvoit entreprendre l'impression de vos œuvres. Il vous respond sur ce sujet avec prière de l'excuser, & promesse de vous envoyer vos livres par la première & plus seur commodité.

Pour ce qui concerne le livre de Monsieur votre frère, Monsieur Léger & moy luy en avons escrit, & sommes très marris de ce que l'imprimeur, qui en a commencé l'impression, déclare ne la pouvoir continuer à cause de sa pauvreté, & selon le prix convenu. Nous attendons sa response. L'Apostasie de Clouët<sup>62</sup> publiée par la Gazette de Paris cause

<sup>61</sup> Pictet fait état ici du livre de Moïse Amyraut intitulé *Specimen animadversionum in exercitationes de gratia universali* publié en 1648 à Saumur. F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650*, op. cit., p. 3334, note 17.

<sup>62</sup> François Clouet, en religion le père Basile, était un capucin de Rouen qui s'était converti au protestantisme en 1639. Il s'était ensuite réfugié à Sedan où il avait publié son acte de foi chez l'imprimeur Jean Jannon sous le titre de *Déclaration du sieur F. Clouet, cy-devant appelé Père Basile de Rouen, prédicateur capucin et missionnaire du pape*, où il déduit les raisons qu'il a eues de se séparer de l'Eglise romaine pour se ranger à la réformée. Sur la recommandation du pasteur de Sedan Abraham Rambour, André Rivet lui obtint un emploi de ministre aux Provinces-Unies. Comme souvent pour le cas de ces religieux catholiques qui se convertissaient l'affaire se termina mal. A la fin de l'année 1643, Clouet fut pris en « un bordeau ». Bien qu'il ait protesté avoir été en ce lieu pour

*beaucoup de scandale. Quantité de moines se viennent rendre à nous de temps en temps. Nous ne nous y fions que peu ou prou après beaucoup d'expériences, et semble que ce n'est pas sans dessein que l'Eglise romaine nous envoie souvent de tels espions & meschans. Dieu veuille que le Sr. Jarrige<sup>63</sup> persévère constamment en la pureté de sa religion.*

*J'ay communiqué vos bonnes et fortes lettres à divers de nostre compagnie & à quelques uns des magistrats qui en profiteront & les feray valoir ès occasion qui surviendront cy-après. Mon frère est l'un de ceux qui vous estiment & honorent le plus dans Genève & vous salue très humblement ensemble toute nostre sainte compagnie & particulièrement Messieurs Tronchin, Léger, Turettin & moy qui avec mille vœux pour la continuation de vostre prospérité demeure inviolablement & pour tousjours,*

*Monsieur & très honoré père,*

*Vostre très humble & très  
obeyssant serviteur.  
J. Pictet*

*Genève, ce 12 juillet 1648.*

B.U. Leyde, BPL 300179 et 180

Jean Luc TULOT

ndlr : La fin de cette correspondance paraîtra dans le prochain cahier.

---

aller visiter un malade, il fut suspendu du sacrement et du ministère. Le synode de Heusden au mois d'avril 1644 lui ayant interdit définitivement d'exercer le ministère, il revint à l'Eglise romaine et se retira chez les capucins de Bruxelles.

<sup>63</sup> Détrompant les vœux de Pictet, Jarrige comme Clouet revint à la religion romaine. Pierre Jarrige (1605-1670) était un Jésuite de Tulle qui avait abjuré la religion romaine, le 25 décembre 1647 à La Rochelle. Impressionné par sa personnalité, le synode wallon réduisit en sa faveur de quatre à deux ans, le délai probatoire imposé aux ecclésiastiques venant de l'église romaine avant de les admettre aux propositions publiques, et les curateurs de l'université de Leyde l'autorisèrent, le 15 novembre 1649, à donner deux cours d'éloquence par semaine. Mais, Jarrige ne resta pas longtemps fidèle à la religion réformée. Dès 1650, il quitta Leyde pour Anvers, où il revint à sa première religion et justifia sa conduite, dans un écrit intitulé : *La Rétractation du P. Pierre Jarrige, jésuite, retiré de sa double apostasie par la miséricorde de Dieu* publié en 1650 à Anvers. Frères HAAG, *La France protestante*, tome V, p. 41-43.



## SOURCES IMPRIMEES

Paul DIBON, Eugénie ESTOURGIE et Hans BOTS, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*.

Hans BOTS et Pierre LEROY, *Correspondance intégrale (1641-1650) d'André Rivet et de Claude Sarrau*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1978-82.

Hans BOTS et Pierre LEROY, *Claude Saumaise et André Rivet. Correspondance échangée entre 1632 et 1648*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1987.

Adolphe-Charles GRIVEL, « Liste chronologique des Syndics et des Secrétaires d'Etat de Genève jusqu'à l'an 1792 », *Bulletin de l'Institut National Genevois*, N° 18, 1859.

Isaac SARRAU, *Claudii Sarraui Senatoris Parisiensis Epistolae*, 1<sup>ère</sup> Edition, Orange, 1654, Edition à la demande, Kessinger publishing, Whitefish, Montana, 2011.

S. STELLING-MICHAUD, *Le livre du recteur de l'académie de Genève (1559-1878)*, Librairie Droz, Genève, 1959-1981, 6 vol.

## BIBLIOGRAPHIE

Brian G. ARMSTRONG, *Calvinism and the Amyraut Heresy. Protestant Scholasticism and Humanism in Seventeenth Century France*, University of Wisconsin Press, 1969 et Réimpression Wipf and Stock Publishers, Eugene, Oregon, 2004.

Paul DIBON, *Regards sur la Hollande du siècle d'or*, Biblioteca Europea, Vivarium, Napoli, 1990.

J. GABEREL, *Histoire de l'Eglise de Genève depuis le Commencement de la Réformation jusqu'à nos jours*, Joël Cherbuliez, Genève, 3 vol, 1858-1862.

David D. GROHMAN, *The Genevan Reaction to the Saumur Doctrine of Hypothetical Universalism: 1635-1685*, Unpublished Ph. Dissertation, Knox College, Toronto, 1971.

H. J. HONDERS, *Andreas Rivetus als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, La Haye, Nijhoff, 1930.

François LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication. L'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, P. U. F., Paris, 1965.

François LAPLANCHE, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire. Erudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVIIe siècle*, APA-Holland University Press, Amsterdam & Maarssen, 1986.

Emile G. LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, Edition de poche Quadrige, P. U. F., 1988.

Michel NICOLAS, *Histoire de l'ancienne académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, Imprimerie Forestié, Montauban, 1885, Kissinger reprints, 2011.

G. van OPSTAL, *André Rivet. Een invloedrijk Hugenoet aan het hof van Frederik Hendrik*, Harderwijk, 1937.

Maria-Cristina PITASSI, *De l'Orthodoxie aux Lumières. Genève 1670-1737*, Collection Histoire et Société, Editions Labor et Fides, Genève, 1992.

Robertus J. M. van de SCHOOR, *The Irenical Theology of Théophile Brachet de La Milletière (1588-1665)*, Brill Academic Publishers, Leyden, 1995.

F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, APA-Holland University Press, Amsterdam-Maarssen, 1988.

Roger STAUFFENGGER, *Eglise et Société. Genève au XVIIe siècle*. Librairie Droz, Genève, 2 vol., 1983.



André Rivet (1572 –1651)



**ABJURATIONS A LA CROIX DES BOUQUETS**  
**ILE DE SAINT-DOMINGUE**  
**(1695-1713)**

Nous avons relevé dans le registre paroissial de la Croix des Bouquets, Ile de Saint-Domingue (registre 52, 1693-1734), les abjurations suivantes :

- 25 juin 1695, abjuration de "l'hérésie de Calvin", de Pierre FAUGERON, fils de Jean FAUGERON et de Marie BOISSEAU, de Royan. Mariage le même jour.

- 26 juillet 1705, abjuration de "la RPR", de Jean GRENOT, né à Saint-Pierre de Sales, bourg de Maraines, évêché de Saintes, chirurgien, fils de Pierre GRENOT et de Sara GOIZIN.

Mariage le 15 septembre 1705, avec Marie Charlotte HEPPERS, fille de noble homme Léonard, HEPPERS, contrôleur général des domaines du roi de la généralité du Languedoc et de Charlotte RENIER, née à Saint-Barthélemy de La Rochelle, veuve du sr Nicolas TOQUE.

- 9 avril 1708, abjuration de "la religion protestante dite calviniste", de Daniel FERRUYAU, marchand du bourg du Cul de Sac, fils d'Isaac FERRUYAU et de Judith DUBREUIL, du diocèse de Poitiers. Mariage le 10 avril 1709, avec demoiselle Marie SEBRON, native de cette paroisse, fille du sieur Julien SEBRON et de dlle Françoise FOUCHARD.

- Décès le 13 septembre 1716 de Daniel Paul FERRUYAU, marchand en ce bourg, né à la Motte Sainthoraie en Poitou, fils d'Isaac FERRUYAU et de Judith DUBREUIL ; inhumé dans l'église "muni de tous les sacrements, qu'il a reçus avec beaucoup de confiance et de résignation".

- 18 août 1709, mariage de dame Marie DUVAL "qui a abjuré avec solennité au commencement de la grand messe le jour de Saint-Jacques apôtre 25 juillet", veuve du sr BAUDRY, avec le sr François FERAUD, maître chirurgien.

- 24 janvier 1713, abjuration de Pierre FRERE, né à Chandenier, diocèse de Poitiers (calviniste). Mariage le même jour, avec Anne SEBRON, fille de Julien SEBRON et de Françoise FOUCHARD.

Bernadette et Philippe ROSSIGNOL

## QUESTIONS

### 13 - 03 METGE

Je recherche les parents et les frères et soeurs de Jean Louis Metge, pharmacien, décédé, célibataire, à Paris, le 26 novembre 1834 ; né aux Abrits à Saint-Etienne-Vallée-française, le 23 décembre 1759, baptisé le 1er janvier 1760 par le pasteur Gabriac.

Est-ce lui qui a été pharmacien au service de Louis XVIII et Charles X, ou un Louis Metge qui pourrait être son frère ?

I. ARDOUIN

### 13 - 04 LUETKENS / MORÉ

Nous recherchons le contrat de mariage enregistré par un notaire de Paris, le 12 Juin 1762, de Juste Claude Luetkens (né à Bordeaux, paroisse Saint-André, le 11 Août 1730, décédé à Picourneau en 1791) et de Marie Anne Moré (née à Saint-Germain-du-Seudre, domaine du Rail, en Saintonge), fille de Claude Moré et Marie Anne Arbouin, décédée à Picourneau en 1811.

La cérémonie religieuse du mariage a été célébrée en la chapelle de l'ambassade de Suède à Paris, le même jour.

L. et P. CANALE

### 13 - 04 NOTAIRES PARISIENS AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Dans la liste des notaires exerçant à Paris en 1762 :

Baron Louis Jacques, Baron René, Beviere Jean Baptiste, Coignet Charles René, Doyen Antoine François, Dulion André, Felize Jacques, Fourcault de Pavant Jean, Gervais Louis, Gilbert Thomas, Le Pot d'Auteuil Jules, Le Noir Jacques, Maigret Bernard, Ruelle Nicolas, Voulges (de) Gabriel, se trouvent probablement certains d'origine huguenote, ou acceptant de rédiger des actes pour des clients "réformés".

Un lecteur pourrait-il m'apporter des précisions ?

P. CANALE